

CHRONIQUES DE BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
N° 70

Hiver 2007

À rayons ouverts



3 ÉDITORIAL

DOSSIER : LES SERVICES AUX MILIEUX DOCUMENTAIRES

- 5 Entretien avec Jean-Sébastien Dupuit
- 9 La Direction des services aux milieux documentaires...
en soutien au développement des bibliothèques québécoises
- 11 Le Consortium d'acquisition de ressources électroniques du Québec (CAREQ)
- 12 Le prêt entre bibliothèques : un passeport pour une offre documentaire élargie
- 14 La référence à distance et le projet de référence virtuelle coopérative...
pour soutenir les bibliothèques auprès de leurs usagers
- 15 L'extranet... au service du personnel des bibliothèques québécoises
- 16 Des services bibliographiques gratuits pour les partenaires
- 19 Neuf centres régionaux d'archives : des services professionnels décentralisés

LA VIE DE BANQ

- 21 Les archives littéraires, précieux apport à la mémoire collective
- 22 Les ateliers-conférences du Centre de conservation :
vues panoramiques et parcours balisés
- 23 471 fonds d'archives déménagés en l'espace d'une fin de semaine
- 24 Des archives de bâtisseurs à Rouyn-Noranda
- 25 L'IRLQ : une ressource incontournable en littérature québécoise
- 26 Le voyage du Français Alexandre Vattemare au Bas-Canada :
prélude des bibliothèques publiques gratuites au Québec
- 27 Le Café des lettres, un nouveau lieu de rendez-vous à la Grande Bibliothèque!
- 34 Romance nocturne à la Grande Bibliothèque
- 35 Place aux mots et aux auteurs sur la scène!
- 35 Appel à communications

29 EXPOSITIONS

46 ÉVÉNEMENTS

RUBRIQUES

- 13 Comptes rendus de lectures
- 18 Trucs pratiques
- 28 Acquisitions patrimoniales
- 32 Jeux de mots

Rédactrice en chef
Sophie Montreuil
Conception graphique
Marie Violaine Lamarche
Correction
Nicole Raymond
Production
Martine Lavoie
Photographies
Suzanne Langevin, p. 3
Pierre Perrault, p. 27

© Bibliothèque et Archives nationales
du Québec
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2007
ISSN 0835-8672

Cette publication est réalisée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Nous tenons à remercier les artistes ainsi que les entreprises qui ont bien voulu nous permettre de reproduire leurs œuvres et leurs documents. La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

La revue *À rayons ouverts*, *chroniques de Bibliothèque et Archives nationales du Québec* est publiée trimestriellement et distribuée gratuitement à toute personne qui en fait la demande.
On peut se la procurer ou s'y abonner en s'adressant par écrit à :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Direction des communications et des relations publiques
475, boulevard De Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 5C4

ou par courriel à : aro@banq.qc.ca

On peut consulter *À rayons ouverts* sur notre portail Internet à www.banq.qc.ca.



par LISE BISSONNETTE
Présidente-directrice générale



Une institution hors les murs

La présente édition de notre magazine *À rayons ouverts* pourra paraître aride à certains. Le romantisme sert souvent de carte de visite aux bibliothèques et aux archives, maîtres dans l'art de suggérer la découverte, le voyage, le mystère, l'enchantement, prêts à surgir du sage alignement de leurs lieux où l'ombre devient le cachet de tant de lumières promises.

Ici, nous vous faisons pénétrer dans les arcanes mal connus et plus actuels de nos travaux. Notre devoir de donner accès au savoir et à la culture relève d'une mission immémoriale, mais ne peut désormais être assumé sans des moyens nouveaux, résolument hors les murs. Services à distance pour les citoyens et les professionnels de la documentation, déploiement réel et virtuel de nos ressources dans l'ensemble du territoire, coopération avec les réseaux régionaux, nationaux, internationaux dont les correspondances fluides seront porteuses, à l'avenir, de ressources intellectuelles quasiment sans limites, tout cela repose sur des articulations dont nous avons voulu donner une idée. Dans les limites de ce numéro, nous nous intéressons surtout aux services aux milieux documentaires, nos partenaires privilégiés autour de ces tâches.

Bien que les travaux à venir soient encore énormes – c'est le cas partout dans le monde –, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) se trouve en situation privilégiée. À la différence d'institutions plus anciennes, sa mission territoriale a été établie clairement dans ses récentes lois constitutives, dès la création de la Grande bibliothèque du Québec (1998) qui fut jointe à la Bibliothèque nationale du Québec en 2002, puis aux Archives nationales du Québec en 2006.

Le « branchement » des Québécois à la bibliothèque virtuelle était prescrit par l'État, et en toutes lettres, au début de cette décennie de changement. Un peu

confus au début, les contours des services décentralisés ont été peu à peu définis. Nous le devons, pour une part, aux expériences de pays amis et il nous fait grand plaisir de publier un entretien avec l'ancien Directeur du livre et de la lecture de France, un visionnaire qui avait littéralement adopté notre projet avant même qu'il fasse consensus au Québec. Des institutions scandinaves et nord-américaines auront aussi nourri notre réflexion. Mais notre offre spécifique, distincte, a été modelée par les attentes et les demandes de nos usagers grâce aux liens que nous avons développés avec les réseaux spécialisés et par nos rencontres avec les milieux documentaires, culturels, éducatifs, communautaires, municipaux dans toutes les régions du Québec. Notre plus récente tournée des régions, sur le thème de la convergence entre bibliothèque et archives, a suggéré des pistes qui s'ajouteront aux services présentés ici.

Autre avantage majeur et unique, le rassemblement au sein d'une même institution documentaire de toutes les voies d'accès que peuvent emprunter les citoyens permet de tisser la nouvelle toile en continu. À la fois grande bibliothèque publique, bibliothèque nationale, archives nationales et bibliothèque virtuelle, BAnQ dispose, par son personnel aux formations diversifiées et par ses outils technologiques rassemblés en un seul portail, d'une rare capacité de répondre aux demandes multiples de ses commettants. Pour l'instant, d'ailleurs, plusieurs de nos propositions devançant les demandes, et même des connaisseurs ne se prévalent pas encore de toutes les possibilités de l'institution... Mais nous savons que bientôt, demain, nos services seront exigés, auront caractère essentiel.

Sous ses nouvelles et toujours sobres apparences, le charme des archives et des bibliothèques devrait ainsi continuer à exercer une séduction pérenne.

Dossier:
Les *services* aux
milieux documentaires



Entretien avec Jean-Sébastien Dupuit,

inspecteur général de l'administration des affaires culturelles,
Directeur du livre et de la lecture au ministère de la Culture
et de la Communication de la France de 1993 à 2003

par CAROLE PAYEN, directrice du cabinet de la présidente-directrice générale, conseillère aux affaires internationales

- 1 Durant une dizaine d'années, en tant que Directeur du livre et de la lecture au ministère français de la Culture et de la Communication, vous avez présidé à la mise en œuvre d'une décentralisation des mandats et missions des bibliothèques sur l'ensemble du territoire français, aujourd'hui source d'inspiration pour de nombreux pays. Pourriez-vous nous parler de la philosophie qui a sous-tendu cette importante réforme ?



Les 10 années que j'ai effectivement passées, de 1993 à 2003, à la tête de la Direction du livre s'inscrivent dans un mouvement d'ensemble qui remonte maintenant à plus de 30 ans. Ce que l'on appelle la décentralisation des bibliothèques a été lancé en 1983-1986 et représentait une accélération de l'effort engagé progressivement pendant les années 1970 pour rattraper le retard historique de la France dans ce domaine. « En matière de bibliothèques, tout reste à faire », avait dit le président Georges Pompidou. Ce mouvement a été rendu possible par la conjonction de deux facteurs. D'une part, l'émergence de nouvelles générations de professionnels des bibliothèques a conduit à une sensibilisation croissante des élus. D'autre part, l'État s'est enfin saisi de cette question et a eu une impulsion déterminante, grâce en particulier au transfert au ministère de la Culture des responsabilités qui incombaient jusque-là à l'Éducation nationale et à la création d'une direction chargée du livre en 2005. Si la « lecture publique » n'était pas ainsi rentrée, du point de vue de l'État comme des collectivités locales, dans le champ de ce que l'on appelait à l'époque le « développement culturel », il est vraisemblable que la décentralisation intervenue par la suite n'aurait pas porté les mêmes fruits.

La décentralisation lancée en 1983 a pris deux formes. La première est le transfert aux départements des « bibliothèques centrales de prêt » (BCP). Cette institution originale avait été créée en 1945 et visait à assurer la desserte de l'espace rural, pour lequel l'émiettement des communes ne permettait pas d'envisager la création d'équipements municipaux de plein exercice. Parties de huit, ces BCP s'étaient développées trop lentement, en fonction des moyens budgétaires,

mais elles avaient été l'un des « viviers » du militantisme des bibliothécaires. Gérées en direct par l'État, elles ont donc changé radicalement d'autorité de rattachement et il faut souligner qu'il s'est longtemps agi du seul transfert complet de compétence en matière culturelle, jusqu'à la loi de 2004 qui a prévu le transfert des services d'inventaire du patrimoine culturel.

Le second volet de la décentralisation a été la réaffirmation de la compétence des communes pour la gestion des bibliothèques municipales, mais dans un cadre juridique et financier modernisé, cherchant à garantir leur développement dans le respect du principe constitutionnel de liberté d'administration des collectivités locales. J'ajoute que notre troisième niveau de collectivités, l'échelon régional, n'a pas de compétence directe en matière de bibliothèques.

Sur le plan des principes, le plus important est de réaffirmer que la décentralisation n'est en aucune façon un abandon et un désintérêt de la part de l'État, qui au contraire garantit le maintien de son effort financier à un niveau important et continue à exercer un « contrôle technique » à l'égard des établissements décentralisés.

2 Quelles ont été les principales étapes de cette réforme ?

La loi a posé en 1983 le principe d'une réforme qui devait entrer en vigueur en 1986. Il a donc fallu d'ici là préciser les modalités et en particulier inventer un mécanisme original de financement. La grande majorité des moyens budgétaires consacrés aux bibliothèques décentralisées a été transférée dans une « dotation générale de décentralisation », qui offre le grand avantage, par rapport à nos crédits courants, d'être actualisée chaque année. Au sein de cette dotation, si les dépenses de fonctionnement des BCP ont été confondues de manière indifférenciée avec celles d'autres services publics décentralisés, les subventions destinées au fonctionnement et surtout à la construction des bibliothèques municipales ont été isolées dans un « concours particulier » qui leur est exclusivement réservé. Parallèlement, l'État fixait en 1986 la liste des BCP qu'il s'engageait à mettre à niveau en prenant intégralement à sa charge la construction des bâtiments dont elles ne disposaient pas encore. Enfin, un décret de 1988 a précisé les modalités d'exercice du contrôle technique, et notamment de l'intervention de notre inspection générale de bibliothèques, qui demeure placée auprès du ministre.

La deuxième grande étape de la décentralisation s'est ouverte en 1992. Après l'achèvement du programme exceptionnel de mise à niveau, les BCP, devenues « bibliothèques départementales de prêt » (BDP), ont vu leurs investissements bénéficier pour l'avenir d'une nouvelle fraction du concours particulier, pendant qu'un programme temporaire de construction de « bibliothèques municipales à vocation régionale » (BMVR) était également individualisé au sein de ce concours particulier. De 1994 à 1996, j'ai également eu à superviser le transfert aux départements des personnels des BDP, qui étaient restés pris en charge par l'État. Par ailleurs, et sans que cela s'inscrive à proprement parler dans le cadre juridique de la décentralisation, les années 1990 ont vu la réalisation de la nouvelle Bibliothèque nationale de France s'accompagner de la mise en place d'un réseau de « pôles associés », ce qui a représenté un changement substantiel par rapport aux pratiques antérieures, auquel ma direction s'est particulièrement attachée.

Une troisième étape s'ouvre aujourd'hui avec une importante réforme de la « dotation globale de décentralisation », dont j'avais jeté les bases avant mon départ. Elle prévoit la simplification et l'unification des concours de l'État, leur concentration sur l'équipement et la pérennisation d'un système d'aide aux grands équipements en région.

3 Quel bilan tirez-vous de ces restructurations, une vingtaine d'années après leur mise en place ?

Je crois que la décentralisation a été une grande réussite en ce que, loin de freiner le mouvement engagé depuis les années 1970 et le doublement du budget de la culture en 1981, elle a permis de l'intensifier et de le démultiplier, en faisant porter par les collectivités locales à leur tour l'exigence de développement de la lecture, ce qui historiquement n'avait pas été le cas à quelques exceptions près, je pense à des villes comme Grenoble ou Mulhouse.

Ainsi, les départements auraient pu se contenter de gérer avec les seuls crédits qui leur étaient transférés ces services dont après tout ils n'avaient pas réellement réclamé la responsabilité. Bien au contraire, ils ont accru leur effort, souvent dans des proportions spectaculaires, au point de faire des BDP l'un des premiers outils de ce que l'on peut appeler l'aménagement culturel du territoire.

Il en est de même pour les bibliothèques municipales. Schématiquement, leur surface a doublé pendant les années 1980 et la décennie suivante a connu la même progression, avec notamment la construction des 12 grands équipements du programme exceptionnel des bibliothèques municipales à vocation régionale. Mais au-delà de la réalisation de nos objectifs en matière de lecture publique, je crois que le plus important est que les bibliothèques soient désormais au cœur de la politique culturelle et éducative globale de la quasi-totalité des élus.

4 Quels ont été les principaux obstacles rencontrés dans la réalisation du projet de décentralisation ?

Il n'y a pas eu à proprement parler d'obstacles pour la mise en œuvre du nouveau cadre. Je parlerais plutôt des limites propres à la politique publique dans un cadre décentralisé.

Le système suppose le volontariat des collectivités. Contrairement au souhait de la majorité des professionnels sans doute, il n'y a pas d'obligation de construire ou de faire fonctionner une bibliothèque. Il faut donc persuader là où on peut être encore en retard, d'où l'importance du caractère incitatif du mécanisme d'aide à l'investissement, qui couvre en général 30 % du coût total. Je crois aussi beaucoup à la valeur de l'exemplarité : dans un territoire donné, l'ouverture d'un nouvel équipement et sa réussite « donnent envie » aux voisins de s'engager à leur tour, même si leurs ambitions sont parfois subordonnées à d'autres priorités, par exemple pour des musées ou des salles de spectacle, pour ne parler que de projets culturels.

Une autre limite de notre dispositif tient à ce que nous sommes en quelque sorte « victimes du succès » : la sanctuarisation des concours particuliers protège certes nos crédits de la baisse, mais elle interdit en même temps une augmentation. Nous avons ainsi connu en 1999 une grave crise de financement dans certaines régions dont les dotations ne permettaient de répondre à une forte croissance des listes d'attente qu'en diminuant jusqu'à les rendre inopérants les taux de concours de l'État ; l'engagement personnel de la ministre a permis l'ouverture d'un crédit exceptionnel hors dotation, dans des conditions qui ne pourraient sans doute plus se reproduire aujourd'hui.

Le système avait également l'inconvénient de ne pas permettre une prise en charge incitative du fonctionnement, c'est-à-dire d'abord le personnel et les collections. À la différence de l'équipement, il ne s'agissait pas en effet d'une subvention préalable à des projets, mais d'un remboursement *a posteriori*. La stabilité des enveloppes, confrontée à la forte montée en charge des dépenses des collectivités, a conduit à un abaissement du taux de remboursement à un niveau ridicule de 3 %. C'est pourquoi la réforme de 2006 supprime purement et simplement cette aide au fonctionnement en la reportant sur l'investissement. C'est bien là en effet que l'intervention de l'État peut réellement être incitative, et au-delà de la seule construction : l'expérience montre bien que c'est essentiellement à l'occasion de la réalisation d'un nouvel équipement (central ou dans un quartier) qu'une collectivité change d'échelle dans l'attribution des moyens de fonctionnement.

Au sein du fonctionnement, c'est assurément pour les ressources humaines qu'il est le plus regrettable que notre dispositif n'ait pas de prise, qu'il s'agisse de leur niveau quantitatif ou de leur qualification. La loi par exemple ne prévoit pas encore que la direction des bibliothèques soit, comme je l'avais proposé et comme c'est désormais le cas pour les musées de France, réservée à des personnels disposant de qualifications objectives ; dans la très grande majorité des cas il n'y a pas de problème, mais une telle disposition offrirait une garantie au moins partielle si devaient se renouveler des risques d'interventionnisme idéologique des élus comme nous avons pu en connaître il y

a une dizaine d'années dans quelques villes bien particulières. Plus généralement, l'État n'a pas le moyen d'aider les collectivités à mieux anticiper le recrutement et la formation de leurs personnels, dont elles ont la responsabilité dans un système mutualisé : s'il est bien de créer de nouveaux emplois, il est encore mieux de pourvoir de manière plus rapide et plus fluide ceux que les collectivités ont déjà eu le mérite de créer !

A contrario je voudrais souligner le succès des dispositifs, trop peu nombreux et trop brefs dans le temps, par lesquels l'État a pu aider dans un cadre précis et en complément du droit commun la création d'emplois qualifiés. Cela a été le cas voilà 10 ans des « relais-livre en campagne » qui visaient à inciter de petites communes à se regrouper pour faire fonctionner des équipements associant plusieurs services publics. De même lorsque le nouveau ministre en 2002 a voulu lancer un programme de « médiathèques de proximité » axé sur la diffusion de la qualité architecturale qui avait été recherchée avec les « bibliothèques municipales à vocation régionale », j'ai pu convaincre les responsables politiques d'y associer une aide à la création d'emplois qualifiés. Très bien accueilli les deux premières années, ce programme s'essouffle malheureusement aujourd'hui car il s'impute sur les crédits ordinaires de nos directions régionales des affaires culturelles, qui doivent en priorité répondre aux besoins considérables des monuments historiques comme du spectacle vivant.

5 Le numérique a-t-il changé les modes de coopération habituels entre bibliothèques ?

La révolution qui a été accomplie, du milieu des années 1980 à la fin des années 1990, est d'abord celle de l'informatisation et de la mise en réseau des catalogues. Dans ce cadre, je dois mentionner particulièrement la conversion rétrospective des catalogues des fonds anciens, qui a pu être financée pour 50 villes en totalité sur l'enveloppe du grand projet de la BnF : cela a été la première traduction concrète de la politique des « pôles associés », qui se poursuit aujourd'hui sous forme d'une prise en charge partielle.

La numérisation des contenus pose d'autres problèmes et s'est inscrite jusqu'à présent dans une perspective de consultation à distance plus que véritablement d'échange et de partage. Une véritable coopération est sans doute un des enjeux du projet de Bibliothèque numérique européenne, mais il s'agit là de nouveaux chantiers que je ne suis plus.

6 Quelle est votre vision du rôle d'acteur culturel de la bibliothèque, au-delà de ses missions traditionnelles ?

Il n'y a pas d'opposition à mon sens entre de nouvelles missions que la collectivité assignerait aux bibliothèques et leur rôle traditionnel. Il s'agit plutôt d'un prolongement, d'un développement de ce qui était virtuellement dans le programme, je dirais presque le « code génétique » d'une institution, qui pour moi est un outil, fondé sur la médiation, au carrefour des différents savoirs et des différentes disciplines artistiques. Un bon symbole selon moi en est la persistance du vocable de « bibliothèque » qui, contrairement à ce qu'on pouvait croire il y a un quart de siècle, n'a pas été supplanté par celui de « médiathèque » qui est pratiquement devenu synonyme. Pourquoi ? Parce que la bibliothèque, avant d'être définie par ses collections, repose sur le métier de ses agents. Médiation, ai-je dit, mais aussi partenariat multiforme avec les autres acteurs de la cité, en fonction des priorités politiques définies par les élus.

La Direction des services aux milieux documentaires... en **soutien** au développement des bibliothèques québécoises

par MARIE-JOSÉE BENOIT, directrice des services aux milieux documentaires

Offrir toute une gamme d'activités et de services spécialisés, développer des liens étroits et constants, voire renforcer la coopération entre toutes les bibliothèques du Québec et l'élargir en la jumelant à des réseaux plus vastes comme ceux de la Francophonie : voilà les grands mandats que Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) confie à sa Direction des services aux milieux documentaires (DSMD). L'objectif ultime recherché est d'amener tous les intervenants de tous les milieux documentaires, et plus particulièrement ceux des bibliothèques publiques québécoises, à collaborer et à se concerter pour hausser et pour améliorer de façon notoire la quantité et la qualité de l'offre de service à toute la population sur l'ensemble du territoire du Québec. Une contribution d'une valeur exceptionnelle auprès des bibliothèques québécoises.

Des services de qualité...

Les services de BAnQ tels que le prêt entre bibliothèques, la référence à distance et le téléchargement de notices contribuent sensiblement à mieux outiller les bibliothèques en vue de remplir leur mission de culture, d'information et de savoir :

- grâce au service de **prêt entre bibliothèques**, les bibliothèques ont accès à plus d'un million de livres, pour le bénéfice de leurs usagers et en complémentarité avec leurs collections locales et régionales. Ce service inclut également la reproduction d'articles de revues et de journaux, dans le respect du droit d'auteur;
- le service de **référence à distance** de l'institution est complémentaire à celui offert par les bibliothèques locales, particulièrement en ce qui a trait aux informations sur le Québec, champ d'excellence de BAnQ;
- le **téléchargement de notices bibliographiques**, contenues et disponibles sans frais dans le catalogue en ligne Iris, sauf celles des Services documentaires multimédia (SDM), permet de bonifier les catalogues des bibliothèques.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

BAS-SAINT-LAURENT

QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES

BITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les bibliothèques peuvent également enrichir leur offre de service en puisant gratuitement dans les nombreuses ressources disponibles grâce au portail Internet de BAnQ, notamment des outils de recherche ou des ressources numérisées. Les bibliothèques publiques québécoises sont invitées à référencer sur leur site Web des ressources telles que Romans@lire, un outil précieux d'indexation pour trouver un roman parmi plus de 15 000 titres de la littérature d'ici et d'ailleurs, ou encore le répertoire BREF, qui recense plus de 1700 ressources de référence de qualité sur Internet.

Une équipe de bibliothécaires est spécialement affectée au développement des services d'information, de documentation, de référence et de soutien professionnel aux milieux documentaires. Pour répondre aux demandes professionnelles d'aide, lesquelles vont des plus simples aux plus complexes (par exemple, les critères de développement d'une collection en cinéma québécois ou le pourcentage d'espace libre à prévoir sur les tablettes de rangement), les bibliothécaires utilisent à la fois les ressources spécialisées en bibliothéconomie et l'expertise des équipes de BAnQ.

Le personnel des bibliothèques dispose également d'un extranet qui favorise le partage de l'information; plus de 400 bibliothèques, dont l'ensemble des bibliothèques publiques, y sont actuellement abonnées.

Que ce soit pour la consultation ou le prêt sur place, ou encore pour le prêt entre bibliothèques, les milieux documentaires ont accès à la Grande Bibliothèque à une collection spécialisée en bibliothéconomie et en sciences de l'information. On y retrouve plus de 7000 documents sur différents supports et sur divers sujets, couvrant tout autant les pratiques de gestion que d'informatisation, l'architecture que l'aménagement des bibliothèques. La section Collection spécialisée de l'extranet signale régulièrement les nouvelles acquisitions pour le bénéfice des professionnels des bibliothèques.

... en coopération et en réseau

Le présent numéro de *À rayons ouverts* couvre davantage trois grands projets de coopération et de mise en réseau basés sur la participation volontaire des différents acteurs des milieux documentaires :

- le prêt entre bibliothèques et l'implantation d'un système automatisé (logiciel VDX);
- la référence à distance et le projet de référence virtuelle coopérative;
- le Consortium d'acquisition de ressources électroniques du Québec (CAREQ), par lequel les partenaires encouragent la négociation de licences collectives d'abonnement à des ressources électroniques : revues, journaux, encyclopédies, bases de données de livres électroniques.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES

MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC

LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

MONTRÉAL

OUTAOUAIS

MONTÉRÉGIE

ESTRIE

Le Consortium d'acquisition de ressources électroniques du Québec (CAREQ)

CAREQ

par ISABELLE CHARUEST, chef de service,
Section des acquisitions et du développement de la Collection universelle de prêt et de référence

À l'initiative de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), un Consortium d'acquisition de ressources électroniques (CAREQ) a été constitué en 2003 par les bibliothèques publiques du Québec afin de négocier des ententes communes avec des fournisseurs de ressources électroniques, aux meilleurs coûts et conditions possibles. Le CAREQ est une composante importante de l'offre d'information à distance aux clientèles des bibliothèques publiques du Québec. Celles-ci ont tout à gagner à y participer.

Le consortium est guidé par un comité de gestion composé de représentants provenant de bibliothèques publiques de toutes tailles, des grands centres comme des régions, du Réseau Biblio et de BAnQ. Il en va de même pour le comité de négociation, chargé de ficeler les ententes avec les fournisseurs. Pour sa part, BAnQ assure la coordination des offres aux bibliothèques et leur suivi, assume le secrétariat du comité de gestion, mène les travaux de négociation et participe financièrement à l'abonnement aux ressources.

Les ressources électroniques sont sélectionnées par le comité de gestion en fonction de leur intérêt pour un large public. Étant donné la multiplication des ressources disponibles, un des projets actuels du regroupement est de rédiger des lignes directrices pour guider la sélection.

Le CAREQ fait la promotion de ces sources d'information et favorise l'accès à des ressources électroniques de qualité pour l'ensemble des bibliothèques et de leurs usagers. De cette volonté découle un principe de négociation fondamental : **l'accès aux bases de données à partir du domicile des abonnés**. Les clientèles éloignées sont ainsi mieux servies par les ententes conclues, sans oublier les usagers qui se déplacent plus difficilement, entre autres ceux du Service québécois du livre adapté (SQLA) qui dessert les personnes ayant un handicap visuel.

Une autre avenue explorée pour améliorer les conditions de participation au CAREQ est l'établissement de ponts avec les autres consortiums existants tels celui de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CRÉPUQ), qui regroupe les universités québécoises, et Consortia Canada, un consortium de bibliothèques canadiennes.

Le tableau ci-dessous énumère les ressources électroniques déjà disponibles pour les usagers des bibliothèques participantes. D'autres négociations sont en cours qui viendront enrichir cette liste.

Nom de la ressource électronique	Nombre de bibliothèques desservies	Nombre de Réseaux BIBLIO participants	Population desservie
Biblio Branchée	159 (73 abonnements)	9	6 011 620
 Encyclopædia Universalis	117 (41 abonnements)	11	3 219 283
 Encyclopédie Hachette Multimédia en ligne	78 (25 abonnements)	5	2 071 552
 Tap'Touche en ligne	44 (20 abonnements)	1	1 233 894
 REPÈRE sur Internet	201 (82 abonnements)	—	5 160 182



Le prêt *entre* bibliothèques : un passeport pour une offre documentaire élargie

par CLAIRE SÉGUIN, bibliothécaire,
Direction des services aux milieux documentaires

Le prêt entre bibliothèques est relativement peu répandu au Québec où, en 2004, on enregistrait 30 000 transactions de ce type comparativement à plus de 100 000 pour la Colombie-Britannique, 200 000 pour l'Ontario ou 350 000 pour la Finlande, dont la population est comparable à celle du Québec. Dans une société du savoir marquée par l'abondance de l'information et l'explosion documentaire, les bibliothèques publiques, lieux privilégiés de la diffusion de l'information, sont de plus en plus sollicitées par des citoyens curieux, exigeants, exprimant des besoins diversifiés et éclatés. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) entend établir un large partenariat avec les bibliothèques qui le désirent pour les aider à mieux se relier entre elles et à rendre leurs collections accessibles au plus vaste lectorat possible.

Le prêt entre bibliothèques : pour mieux servir les usagers

Conformément à leur mission respective, les bibliothèques développent des collections pour répondre aux besoins documentaires habituels de leurs usagers. Comme nulle bibliothèque ne peut prétendre à l'exhaustivité, un constat vrai de tout temps, et désormais d'une particulière acuité, des solutions alternatives doivent être considérées. Parmi celles-ci, le prêt entre bibliothèques est une pratique qui vise à mieux servir les clientèles par un accès élargi aux ressources documentaires des autres institutions. En facilitant ainsi l'accès à leurs collections et en tenant compte de leurs politiques respectives de prêt entre bibliothèques, les bibliothèques publiques du Québec renforcent la complémentarité et la coopération entre elles, pour le plus grand bénéfice de la population.

Quand sa collection locale ne peut répondre à des besoins particuliers de ses usagers, une bibliothèque, pour assurer un service adéquat, se procure auprès d'autres institutions les documents souhaités. Le prêt entre bibliothèques n'est évidemment pas un substitut au développement des collections : il s'inscrit dans une logique de complémentarité des ressources. Essentiel au dynamisme des bibliothèques de toutes catégories, le prêt entre bibliothèques favorise un accès démocratique à l'information et à la culture en encourageant l'utilisation réciproque des collections des diverses bibliothèques. Vitrines exceptionnelles pour apprécier la richesse des collections, les catalogues en ligne indiquent la localisation et la disponibilité des documents.

L'implantation d'un logiciel de gestion de prêt entre bibliothèques

Soucieuse d'offrir aux Québécois un accès élargi à l'ensemble des ressources documentaires des bibliothèques publiques, BANQ travaille à l'implantation d'un système informatisé de gestion des prêts entre bibliothèques reposant sur la mise en réseau des catalogues. Basé sur une participation volontaire, le projet favorise la coopération entre les bibliothèques, la mise en commun des ressources et surtout l'amélioration des services aux citoyens.

Un principe important est cependant à respecter afin de s'assurer d'une juste répartition des prêts entre les bibliothèques : celles-ci tentent d'abord de répondre aux demandes de prêt entre bibliothèques à partir des ressources locales et régionales avant d'acheminer leurs requêtes à l'extérieur de leurs réseaux de proximité.

Le logiciel retenu (The Virtual Document eXchange / VDX) est largement utilisé dans les bibliothèques nord-américaines, entre autres dans les universités québécoises, dans plusieurs bibliothèques publiques ontariennes (Southern Ontario Library Service) et dans l'imposant réseau Western New York Libraries. BANQ, dans le cadre de sa mission d'agir comme catalyseur auprès des institutions documentaires québécoises, fournit aux bibliothèques publiques participantes le logiciel VDX, en administre l'application et assure la formation initiale du personnel.

Comptes rendus de lectures

Grâce à cet outil électronique, les abonnés des bibliothèques participantes peuvent lancer une recherche pour localiser des documents dans un ensemble de catalogues de façon simultanée. Lorsque la bibliothèque de leur municipalité ne possède pas le document recherché, le logiciel leur permet d'effectuer immédiatement une demande de prêt entre bibliothèques. Par ailleurs, des fonctionnalités réservées au personnel des bibliothèques permettent de valider les demandes de leurs usagers, de recevoir des requêtes d'emprunt d'autres bibliothèques et d'assurer une gestion efficace du prêt entre bibliothèques.

Après une première phase d'analyse des besoins et de tests en collaboration avec quelques bibliothèques, s'est tenue, à l'automne 2006, une rencontre d'échange pour fixer les principales lignes directrices en matière de prêt entre bibliothèques. Cette étape préalable était essentielle à l'implantation du logiciel à l'ensemble des bibliothèques publiques québécoises désireuses de s'ajouter au groupe initial.

Trouver et fournir le document recherché par les usagers

Qu'il soit de Chibougamau, de Laval, de Gaspé, de Magog ou d'ailleurs au Québec, l'abonné qui n'aura pu trouver réponse à son besoin documentaire dans sa bibliothèque d'appartenance, qu'il s'agisse d'un livre ou de la reproduction d'un article de revue ou de journal, pourra repérer l'ouvrage ou le périodique convoité dans l'une des bibliothèques participantes, incluant la Grande Bibliothèque de BAnQ. Après s'être identifié, par un simple clic, il acheminera sa demande de prêt entre bibliothèques. En consultant la rubrique *Mes demandes*, il obtiendra des indications sur le suivi de sa requête. Dès que le document demandé sera reçu par sa bibliothèque, il en sera avisé soit par courriel, soit par téléphone. Généralement, l'emprunt de livre est gratuit mais des frais de photocopie sont exigés pour la reproduction d'articles. Toutefois, chaque bibliothèque élabore sa propre grille de tarification.

Nul doute que ce service est appelé à s'affirmer davantage au fur et à mesure que le logiciel de repérage des documents et de gestion du prêt entre bibliothèques sera utilisé et apprécié par les clientèles et le personnel des bibliothèques publiques québécoises.

Knuth, Rebecca, *Burning books and leveling libraries*, Westport (Connecticut), Praeger, 2006, 233 p. ISBN 0-2759-9007-9

Professeure à l'University of Hawaiï, Rebecca Knuth a déjà publié un ouvrage sur la destruction des livres par les régimes totalitaires. Dans le présent essai, elle s'attache à évaluer le rôle des extrémistes de tous les horizons dans l'élimination de biens culturels.

Knuth analyse la destruction de livres et de bibliothèques et cherche à comprendre comment celle-ci est utilisée comme tactique de protestation ethnique ou culturelle dans les luttes de pouvoir locales. Elle explore également les séquelles des conflits qui ont eu lieu en Allemagne, en Afghanistan et au Cambodge, pays où les vainqueurs ont purgé les bibliothèques afin de conserver le pouvoir.

Knuth conclut son essai en traitant du pillage de biens culturels survenu en Irak en 2003, à la suite de la chute du régime de Saddam Hussein, et en s'interrogeant sur la responsabilité des forces armées américaines à cet égard.

Steiner, George, *Le silence des livres*, Paris, Arléa, 2006, 69 p. ISBN 978-2-8695-9720-4

Dans cet essai, Georges Steiner souligne la fragilité de l'écrit et se penche plus particulièrement sur ceux qui ont menacé ou qui menacent encore le livre.

Le parcours tracé par Steiner commence dans l'Antiquité des philosophes et se transporte ensuite à l'époque des Saintes Écritures, puis à celle de Gutenberg et, enfin, au moment où apparaît la bourgeoisie, dont le développement élargit les bases du lectorat. L'auteur identifie en outre deux courants qui ont contesté l'érudition par les livres, soit le pastoralisme radical et l'ascétisme iconoclaste, et aborde la question de la censure. Il termine sa réflexion en analysant comment le savoir peut être mis au service de la propagande.

L'essai de Steiner est suivi d'un court texte de Michel Crépu, intitulé «Ce vice impuni», qui aborde l'activité de lecture comme un péché qui ne peut être condamné.

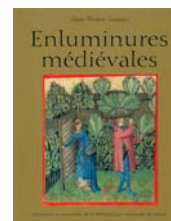
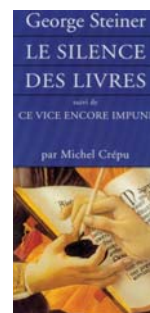
Gousset, Marie-Thérèse, *Enluminures médiévales*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2005, 175 p. ISBN 2-7177-2344-7

Ce magnifique ouvrage présente l'illustration des manuscrits comme un véritable musée de la peinture médiévale. La sélection d'enluminures tirées des riches collections de la Bibliothèque nationale de France (BnF) qu'il renferme offre le trop rare plaisir d'admirer de précieux documents anciens.

L'enluminure permettait aux artistes du Moyen Âge de transposer les événements du monde antique à leur propre époque. Au fil des chapitres, on découvre ainsi des œuvres traitant de thèmes aussi différents que la conception du monde, les divertissements, la famille, l'éducation, la vie agricole et la santé.

Les reproductions sont accompagnées de textes de Marie-Thérèse Gousset, médiéviste et historienne de l'art rattachée au Département des Manuscrits de la BnF.

par MARYSE GAGNON, bibliothécaire,
Direction des services aux milieux documentaires





La référence à distance et le projet de référence virtuelle coopérative... pour soutenir les bibliothèques auprès de leurs usagers

par Maryse Gagnon, bibliothécaire,
Direction des services aux milieux documentaires

Des questions aussi variées que celles-ci sont chose courante pour le personnel :

- Quelles publications récentes offrent des renseignements sur la fondation et le fonctionnement d'un OSBL?
- Comment développer un site Web professionnel?
- Où puis-je trouver une fiche technique pour connaître la consommation d'essence de ma voiture datant de 1995?
- Combien d'œufs peuvent pondre les meilleures poules pondeuses?

Le service désigné sous le terme de « référence » d'une bibliothèque est en réalité un service par lequel du personnel qualifié aide gratuitement les usagers dans leurs recherches et répond vraiment à toutes leurs questions. En sous-titre de ce mot « référence », pour le moins intrigant pour le non-initié, on devrait toujours pouvoir lire

«Demandez-nous
n'importe quoi... ou presque».

Cela permettrait de comprendre que c'est l'endroit de la bibliothèque où règne la plus entière accessibilité démocratique à la connaissance.

Depuis la mise en service de la référence à distance, plus de 20 000 questions en tous genres ont été prises en charge par les bibliothécaires de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), avec une moyenne mensuelle de 1000 à 1400 demandes. L'avènement des technologies de l'information, l'utilisation massive d'Internet et la disponibilité grandissante de ressources électroniques ont eu un impact significatif sur les services de référence au cours des dernières années. Grâce à ces outils, la référence à distance, autrefois dispensée par courrier et par téléphone, a progressivement migré vers le Web. C'est dans cette récente dynamique que s'inscrit le développement du service de référence virtuelle de BAnQ.

Des services en ligne

Le service de référence à distance vise à répondre aux besoins d'information de la clientèle québécoise exprimés autrement qu'en personne. Les bibliothécaires qui y travaillent sont à même d'offrir des renseignements sur la bibliothèque, ses collections et ses services. Selon la complexité des besoins exprimés, l'aide dispensée par ce service peut prendre la forme de suggestions de lecture, d'une liste bibliographique ou encore d'une assistance technique pour l'utilisation de ressources en ligne (catalogues, bases de données) disponibles sur le portail de BAnQ.

Complémentarité des bibliothèques

Ce service de référence en ligne s'adresse non seulement aux Québécois en tant qu'individus, mais également aux bibliothèques publiques du Québec. Ancrées dans la réalité particulière de leur localité et tournées vers les exigences spécifiques de leurs usagers, les bibliothèques publiques ont comme responsabilité d'offrir un service de référence à leur clientèle. Comme c'est généralement le cas dans les réseaux documentaires, les usagers qui ont des questions de référence de recherche sont invités à communiquer avec leur bibliothèque locale avant de s'adresser à BAnQ, bibliothèque-ressource.

Les bibliothèques peuvent donc avoir recours au service à distance en prolongement de leurs services locaux. BAnQ n'entend pas se substituer à ces bibliothèques; elle souhaite plutôt mettre à la disposition de ces dernières son expertise lorsque leurs ressources deviennent insuffisantes pour répondre aux besoins de leurs usagers. C'est là une indispensable complémentarité avec les services locaux des bibliothèques, BAnQ assumant un rôle de bibliothèque-ressource. Il s'agit donc d'un outil de soutien à la prestation de services pour le personnel des bibliothèques québécoises.

Pour sa part, dans le cadre de sa mission nationale, BAnQ est à même de prendre la relève pour les demandes de référence et d'information qui relèvent de ses champs d'expertise et d'excellence sur le Québec. La référence de recherche qui concerne le Québec est prise en charge par les bibliothécaires spécialisés.

Vers un réseau coopératif national...

Forte de l'expertise développée par la mise en place de son service de référence à distance, BAnQ souhaite travailler de concert avec les bibliothèques publiques du Québec afin de construire un réseau de référence virtuelle coopérative capable de répondre aux demandes de tous les Québécois. Le projet à l'étude permettrait à toutes les bibliothèques intéressées de mettre leurs ressources et leurs connaissances respectives en commun pour offrir, à l'échelle du Québec, un service de référence enrichi. En effet, les expériences démontrent que la collaboration présente de nombreux avantages pour les bibliothèques qui souhaitent offrir des services de référence en ligne : des heures de service étendues, un partage des coûts, la mise en commun des ressources et des connaissances et une meilleure qualité des réponses.

La Direction des services aux milieux documentaires travaille à la mise sur pied d'un tel service basé sur la coopération entre les bibliothèques publiques et d'autres institutions documentaires, telles les bibliothèques d'enseignement. À cet effet, deux rencontres ont eu lieu avec des intervenants du milieu des bibliothèques québécoises afin de discuter de l'intérêt et de la faisabilité d'un réseau coopératif au Québec. Il reste à trouver les modalités qui permettront à toutes les bibliothèques qui le désirent de participer à un tel réseau, et ce, malgré les difficultés que cela implique pour plusieurs en raison d'un manque de personnel.

... et international

Sur la scène de la Francophonie et à l'échelle internationale, BAnQ est déjà impliquée dans le développement d'un réseau de référence coopératif francophone, de concert avec la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou à Paris. Ainsi, à l'échelle internationale et de la Francophonie, les bibliothécaires d'ailleurs peuvent s'appuyer sur les ressources et sur l'expertise québécoise et francophone d'Amérique pour répondre aux besoins de leurs usagers. De même, les Québécois profitent de cette collaboration pour obtenir des réponses qu'ils ne pourraient recevoir dans leurs institutions.

Ce projet, basé sur la concertation des acteurs de tous les milieux et de toutes les régions du Québec, concourt au développement d'un véritable réseau documentaire québécois, rayonnant sur l'ensemble du territoire et s'élargissant davantage à la Francophonie.

par JENNY DESJARDINS, bibliothécaire,
Direction des services aux milieux documentaires

L'extranet... au service du personnel des bibliothèques québécoises

L'extranet est une porte d'entrée vers les services que Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) destine à plus de 400 bibliothèques québécoises et à leur personnel. Sous la responsabilité de la Direction des services aux milieux documentaires, l'extranet est facilement accessible à partir du portail de BAnQ.

Cet outil se veut un carrefour de ressources virtuelles en bibliothéconomie et en sciences de l'information en offrant des services d'information et de documentation spécialisés, notamment sous la forme de dossiers thématiques et de comptes rendus de lecture. Le bottin des bibliothèques publiques permet d'effectuer des recherches variées et d'obtenir les coordonnées des bibliothèques publiques autonomes et des Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) du Québec, et même de générer des listes personnalisées.

C'est aussi le lieu privilégié où consulter toutes les informations liées aux réalisations du Consortium d'acquisition de ressources électroniques du Québec (CAREQ), au projet d'implantation d'un logiciel de prêt entre bibliothèques de même qu'à celui de la référence virtuelle coopérative. Ce sont là autant de projets de coopération qui figurent au cœur des préoccupations de la Direction des services aux milieux documentaires.

L'extranet permet d'accéder à plusieurs autres services spécifiques tels le téléchargement des notices suivantes : notices de BREF, le répertoire de ressources de référence sur Internet (encyclopédies, dictionnaires, etc.); notices des publications gouvernementales du Québec sur Internet (PGQI); notices du catalogue Iris, sauf celles des Services documentaires multimédia (SDM). Il rend possible le retour universel des documents entre BAnQ et les bibliothèques participantes de la Ville de Montréal.

L'extranet va continuer d'évoluer et de s'enrichir au rythme des projets qui animeront le milieu des bibliothèques publiques du Québec. Il s'agit donc d'un dossier à suivre.

Des services bibliographiques gratuits pour les partenaires

par LILIANE BÉDARD, coordonnatrice,
Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale,
et CAROLE GAGNÉ, bibliothécaire, section du dépôt légal,
Direction des acquisitions de la collection patrimoniale

La loi constitutive de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) prévoit la publication d'outils bibliographiques qui répertorient et décrivent le patrimoine documentaire québécois publié, de même que tout document relatif au Québec et publié à l'extérieur du Québec. Le grand public utilise chaque jour le fruit de ces travaux grâce au catalogue Iris accessible sur le portail Internet de l'institution. Toutefois, la majorité des usagers, même ceux du milieu du livre, sont loin de saisir l'importance des outils documentaires essentiels réalisés par la Direction générale de la conservation de BAnQ, et plus particulièrement par la Direction du traitement documentaire et la Direction des acquisitions de la collection patrimoniale.

En effet, ces outils rendent des services indispensables aux chercheurs et permettent aux milieux documentaires d'économiser temps et argent en leur évitant de réinventer la roue puisque le travail est déjà fait et peut être téléchargé gratuitement. Voici quelques services offerts par l'institution pour le bénéfice de ses clientèles : la *Bibliographie du Québec*, le Programme de catalogage avant publication (CIP¹), le dépôt légal des publications du gouvernement du Québec diffusées sur Internet et le *Cadre de classement des publications gouvernementales du Québec* (CCPGQ).



l'étranger mais relatifs au Québec par l'auteur ou le sujet. Publiée en version imprimée de 1968 à 2002, la *Bibliographie* paraît depuis 2003 uniquement en version électronique. Les numéros mensuels ainsi que les refontes annuelles sont accessibles gratuitement sur le portail de BAnQ.

La *Bibliographie* comprend principalement des monographies du secteur privé, des publications officielles, des documents pour la jeunesse, des enregistrements sonores, des publications en série, des documents cartographiques,

Bibliographie du Québec

La *Bibliographie du Québec* recense et décrit le patrimoine documentaire québécois, c'est-à-dire les documents publiés au Québec durant l'année en cours et l'année précédente, ainsi que des documents publiés à

des publications diffusées sur Internet, des cédéroms et des livres d'artistes.

En signalant aux milieux documentaires les nouveautés de l'édition, la *Bibliographie* accélère l'acquisition et le traitement des documents québécois. De plus, elle signale dans la section « Monographies » les livres à paraître et autres nouveautés par l'insertion des notices de catalogue créées dans le cadre du Programme de catalogage avant publication (CIP).

Programme de catalogage avant publication (CIP)

Le CIP est un programme gouvernemental, volontaire et gratuit, offert aux éditeurs canadiens. Le programme est coordonné et financé par Bibliothèque et Archives Canada (BAC); au Québec, il est administré par BAnQ, qui traite les documents publiés sur le territoire québécois en langue française, peu importe leur sujet ou le groupe d'âge auquel ils s'adressent. Sont particulièrement ciblées

les publications des maisons d'édition commerciales, des presses universitaires, des organismes publics ou privés ainsi que les ouvrages pour la jeunesse et les livres de poche. Par ailleurs, certaines publications sont exclues du programme comme les périodiques, les annuels et les publications de nature éphémère tels que les catalogues commerciaux.

Pour bénéficier du programme, les éditeurs québécois doivent acheminer leurs demandes à la Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale de BAnQ. Ces demandes sont prises en charge par une équipe qui effectue la description bibliographique (titre, mention du ou des auteurs, de l'éditeur, etc.), indique la date de publication prévue, détermine les sujets traités et attribue les indices de classification (Classification décimale Dewey et Library of Congress Classification). Cette description, réalisée à partir des informations inscrites par l'éditeur dans le formulaire approprié, constitue la notice CIP du document. Cette notice est acheminée à l'éditeur qui devra la faire imprimer au verso de la page de titre du document conformément aux normes de l'édition.

Au cours de l'année 2005-2006, 2645 notices CIP ont été produites par la Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale de BAnQ. Le nombre croissant de demandes reçues constitue un indicateur probant quant à l'intérêt de ce programme pour les milieux documentaires.

Ce catalogage avant publication permet d'assurer une diffusion rapide des informations concernant les livres à paraître auprès des librairies et des bibliothèques. D'une part, les éditeurs bénéficient d'une publicité gratuite pour leurs nouveautés puisque les notices CIP paraissent dans des bases de données et répertoires utilisés par les libraires et bibliothécaires pour la sélection des documents. D'autre part, les bibliothèques et les centres de documentation utilisent les notices CIP pour cataloguer



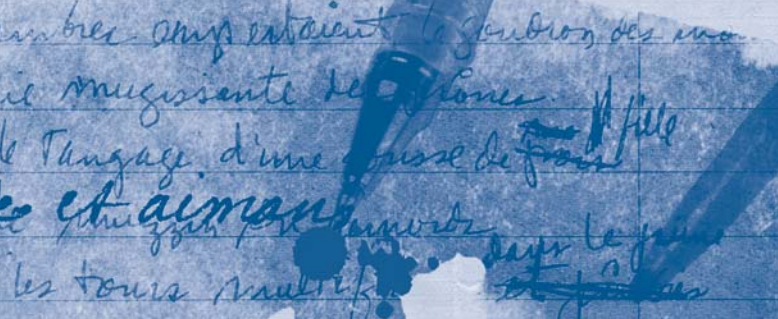
rapidement et à moindre coût leurs nouvelles acquisitions. Les délais de traitement étant ainsi réduits, les nouveaux livres sont mis plus tôt à la disposition du public.

On retrouve notamment les notices CIP dans l'encart mensuel de la revue *Livre d'ici*, dans la base de données *Livres québécois à paraître et nouveautés*, dans la *Bibliographie du Québec* et dans le catalogue Iris, tous trois disponibles sur le portail de BAnQ, ainsi que dans le répertoire *Books in Print* et le catalogue AMICUS de Bibliothèque et Archives Canada accessibles par le réseau Internet.

Publications du gouvernement du Québec diffusées sur Internet

Les publications du gouvernement du Québec diffusées sur Internet sont aussi répertoriées dans la *Bibliographie du Québec*. Elles sont soumises au dépôt légal qui est une obligation en vertu de la *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec* : les éditeurs doivent fournir gratuitement à BAnQ deux exemplaires des documents qu'ils publient dans les sept jours suivant la date de leur parution.

Plus connu pour les publications imprimées, le dépôt légal s'étend graduellement aux publications diffusées sur Internet. BAnQ a ainsi entrepris l'implantation de



TRUCS PRATIQUES

Pour que les écrits restent

Si les paroles s'envolent, nous aimerions que nos écrits restent. Comment nous en assurer ?

L'encre est une substance liquide résultant de la mise en solution de colorants d'origine organique, végétale, minérale ou chimique. Depuis le début du ^{xx}e siècle, le développement d'une vaste gamme de teintures et de pigments ainsi que l'introduction de colorants synthétiques ont fait de la production d'encre une industrie très complexe.

Les encres des stylos à plume

À la fin du ^{xix}e siècle, la plume d'oie est remplacée par la plume métallique. La plume faite d'acier ou d'or est accompagnée d'un encrier dans lequel on la plonge.

La majorité des encres utilisées sont constituées de solutions aqueuses à base de teinture¹. Malheureusement, cette encre a plusieurs défauts : elle change de tonalité et perd son éclat rapidement sous l'effet nocif de la lumière et s'avère vulnérable aux fuites d'eau et aux inondations.

Les encres des stylos à bille

Peu chers, les stylos à bille ont éclipsé la plume métallique autour des années 1950. Ces stylos possèdent une réserve interne d'encre étalée par l'intermédiaire d'une petite bille en rotation. Les premières encres développées à cet effet étaient composées de teintures dissoutes dans des huiles : ainsi, elles présentent souvent sur le papier des auréoles huileuses légèrement jaunies.

Avec les années, la permanence de ces encres a été améliorée par l'utilisation de teintures organiques synthétiques plus stables². Néanmoins, les teintures organiques sont très sensibles aux solvants dégagés par les plastiques. C'est ce qui explique le transfert d'encre sur les couvertures des reliures à anneaux lorsqu'on utilise un stylo à bille.

Les encres des stylos-feutres

Le stylo-feutre a conquis les marchés dans les années 1960. Il renferme lui aussi une provision d'encre, dont sa mine est imbibée. En général, la mine est fabriquée avec des matières poreuses et occupe l'espace à l'intérieur du stylo. Les premières encres utilisées étaient à base de colorant dans une solution d'eau et d'alcool. Aujourd'hui, il existe des feutres dits « permanents », à base de solvant. Beaucoup de recherche demeure toutefois nécessaire pour en déterminer la réelle « permanence » et la stabilité.

À des degrés divers, les encres manuscrites des stylos à plume, à bille ou feutres sont toutes sensibles à la lumière et aux conditions de température et d'humidité. À titre préventif, il importe donc de favoriser l'utilisation de papier sans acide pour l'écriture de nos documents de façon que les dommages affectant la lisibilité de l'encre ne s'ajoutent pas à ceux causés au papier.

¹ L'utilisation de pigments tel le charbon (encre de Chine) aurait risqué de bloquer la plume. L'encre de Chine a été plutôt utilisée pour le dessin.

² Teinture organique : teinture dont les propriétés organiques sont créées en laboratoire.

par MARIE-CLAUDE RIOUX, restauratrice,
Direction de la sauvegarde des collections

cette nouvelle forme de dépôt légal en février 2001 en ciblant d'abord, vu l'ampleur de la tâche, les monographies et publications en série diffusées sur Internet par le gouvernement du Québec. À ce jour, plus de 10 000 titres provenant de plus d'une cinquantaine de ministères et organismes gouvernementaux ont ainsi été recueillis.

De façon à pouvoir archiver et surtout diffuser les publications déposées, BAnQ s'assure d'obtenir l'autorisation des organismes producteurs. À cette fin, elle a signé en 2004 avec Les Publications du Québec une entente réglant cette question pour plus de 80 ministères et organismes gouvernementaux. D'ici mars 2007, tous les organismes visés par l'entente devraient avoir été approchés et avoir amorcé le dépôt de leurs publications. BAnQ a procédé à la rédaction d'une licence d'autorisation type qu'elle utilise pour les publications des organismes gouvernementaux non visés par l'entente conclue avec Les Publications du Québec. Cette licence est disponible sur le portail de BAnQ et peut par ailleurs être utilisée par les éditeurs privés qui souhaitent, sur une base volontaire, déposer leurs publications diffusées sur Internet.

Cadre de classement des publications gouvernementales du Québec (CCPGQ)

Les publications du gouvernement du Québec format imprimé traitées par BAnQ ont comme particularité, entre autres, de présenter un indice de classification spécifique tiré du *Cadre de classement des publications gouvernementales du Québec* (CCPGQ). Élaboré au tournant des années 1970, le CCPGQ propose aux milieux documentaires un système permettant de regrouper ces publications dans une collection distincte, favorisant ainsi une meilleure exploitation de ces documents. Le classement par provenance du *Cadre* facilite l'élégage des documents et prend en compte les formats souvent inhabituels de ces documents.

Depuis sa 16^e édition en août 2005, le *Cadre de classement* paraît gratuitement, et uniquement en version électronique, sur le portail de BAnQ. La poursuite des objectifs du *Cadre* implique des mises à jour fréquentes au gré de l'évolution des unités gouvernementales, puisque le *Cadre* repose sur la structure hiérarchique de l'appareil gouvernemental. BAnQ y pourvoit par la mise à jour continue du *Cadre* sur son portail ainsi que par un service de mise à jour téléphonique ou par courriel.

¹ L'acronyme CIP (Cataloguing in Publication) est utilisé internationalement.

9 Neuf centres régionaux d'archives : des services professionnels décentralisés

par GASTON ST-HILAIRE, archiviste,
Centre d'archives de Montréal

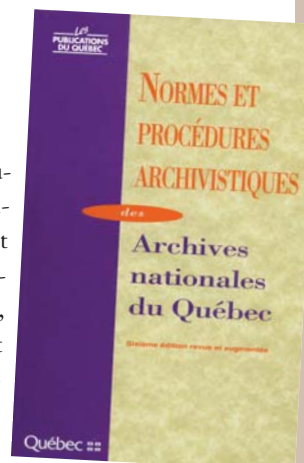
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) est une institution-ressource dont l'expertise profite à l'ensemble du milieu archivistique et contribue de façon appréciable au développement d'un réseau de services d'archives de qualité à la grandeur du Québec. Réalité archivistique pour le moins originale sinon même unique au monde, c'est à partir de son réseau de neuf centres régionaux que la Direction générale des archives offre au milieu des archives privées et à ses partenaires des services d'aide-conseil et de soutien professionnel et technique tant au traitement qu'à la mise en valeur des archives.

Pour réaliser cette mission territoriale particulière, la Direction générale des archives est présente sur l'ensemble du territoire québécois avec ses neuf centres d'archives : Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord, Estrie, Mauricie et Centre-du-Québec, Montréal, Outaouais, Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean. En vertu de la *Loi sur les archives* adoptée en 1983, BAnQ est responsable des archives du gouvernement ainsi que des archives civiles et judiciaires du Québec et joue un rôle important dans la constitution, la conservation et la diffusion des archives publiques et privées, grâce à des programmes aussi inusités que variés et à des interventions aussi régionalisées que décentralisées.

Aide-conseil et soutien professionnel

Tous les ministères, les organismes gouvernementaux et les organismes décentralisés ont l'obligation légale de produire et de faire approuver par BAnQ un calendrier de conservation de leurs archives, une obligation qui s'adresse tout autant aux communautés urbaines, aux municipalités, aux municipalités régionales de comté et aux corporations municipales et intermunicipales de transport qu'aux commissions scolaires, aux cégeps, aux universités, aux maisons d'enseignement privées ou encore aux établissements publics de santé ou de services sociaux. Le calendrier est un outil de gestion qui permet à ces institutions de déterminer quelles séries documentaires seront détruites ou conservées de façon permanente au terme de leur vie active.

Pour les appuyer dans cette lourde tâche, la Direction générale des archives offre aux ministères et organismes de l'aide-conseil et un soutien professionnel et technique direct ou indirect qui couvrent tous les aspects de la gestion des archives, soit l'acquisition, le traitement, la conservation et la diffusion. Cette aide et ce soutien s'actualisent sous la forme de rencontres et de formation, de publications comme des manuels, des guides, des normes ou des études touchant les nouvelles technologies. Au fil des ans, plusieurs outils ont été préparés et rédigés avec soin, notamment les *Normes et procédures archivistiques*, le *Guide d'aménagement d'un centre d'archives* et le *Plan des mesures d'urgence pour les documents d'archives*.



GUIDE DE GESTION DES ARCHIVES DE PARTIS POLITIQUES

Par
Christian Drolet
Gilles Héon
Caroline Sauvageau

Avec la collaboration de
Michel Lévesque
du Directeur général des élections du Québec (DGEQ)
Archives nationales du Québec
Mars 2009

GUIDE D'AMÉNAGEMENT d'un centre d'archives



Le partenariat est aussi de mise pour développer certains outils. Ainsi, en 2005, BAnQ a collaboré avec des associations ou des regroupements professionnels à la parution de différents guides de gestion d'archives :

le *Guide de gestion des archives des maisons d'édition*, le *Guide de gestion des archives des bureaux d'architectes* ainsi que le *Guide de gestion des archives des partis politiques*.

Culture et des Communications. Le développement d'infrastructures de qualité permet d'offrir de meilleures ressources à la communauté québécoise.

L'agrément et le soutien aux archives privées

Dans la *Loi sur les archives*, le gouvernement du Québec s'est engagé à promouvoir la conservation et la diffusion des archives privées et il a introduit officiellement le principe de l'agrément de certains services d'archives privées. Il a par la suite confirmé cette approche dans sa *Politique sur les archives privées* (1989) et dans son *Règlement sur l'agrément d'un service d'archives privées* (1990). Par la même occasion, il a confirmé la mise en place d'un programme d'aide au fonctionnement destiné aux organismes ainsi agréés.

La réalité des archives privées est différente dans chacune des régions du Québec et il importe de sensibiliser et de soutenir les régions à l'égard de la nécessaire prise en charge de leurs archives par les communautés locales et régionales. Pour que les archives demeurent vivantes et qu'elles soient utilisées et mieux comprises, elles doivent, le plus souvent possible, être conservées dans les milieux d'où elles émanent. Dans cette optique, BAnQ a développé graduellement depuis 1990 un réseau de services agréés d'archives privées qui compte à ce jour 29 services.

Partenaires privilégiés, ces services d'archives profitent d'une aide financière au fonctionnement de la part de BAnQ et plusieurs d'entre eux obtiennent aussi un soutien logistique et financier des organismes publics locaux et régionaux. Dans plusieurs régions, les services agréés offrent à ces mêmes organismes, moyennant contribution, de l'appui pour la conservation et le traitement de leurs documents ainsi que de l'aide-conseil. Ces organismes possèdent souvent des équipements désuets; grâce à leur statut de services agréés, ils peuvent bénéficier du programme Aide aux immobilisations du ministère de la

Soutien au traitement et à la mise en valeur des archives privées

Consciente de l'importance de soutenir financièrement les organismes du milieu qui s'intéressent à l'histoire et aux archives, BAnQ offre un programme de traitement et de soutien aux archives privées. Ce programme annuel s'adresse aux organismes sans but lucratif et aux organismes publics qui désirent contribuer à la mise en valeur et à la diffusion des archives québécoises de nature privée ainsi qu'à la production d'études et de recherches en archivistique. Il porte sur des documents d'archives d'intérêt national ou régional qui contribuent à une meilleure compréhension de l'histoire du Québec. Créé en 1977, ce programme a permis de distribuer plus de quatre millions de dollars à une centaine d'organismes et de réaliser un nombre significatif de projets de qualité qui, dans certains cas, ont permis à des organismes aux moyens limités d'affirmer leur présence et leur professionnalisme. Le programme de Soutien au traitement et à la mise en valeur des archives représente la seule mesure récurrente d'aide financière de source provinciale en matière de patrimoine archivistique s'adressant à l'ensemble des organismes publics ou privés du milieu québécois.

BAnQ continue d'élaborer et de développer des services d'information, de formation et de soutien professionnel au profit des services d'archives du Québec et tient à participer au renforcement de la coopération et des échanges entre ces services. Enfin, BAnQ a pour le proche futur l'intention d'améliorer son portail et d'accroître ses services archivistiques spécialisés en région et à distance.

Les archives littéraires, précieux apport à la mémoire collective

par SOPHIE MONTREUIL,
agente de recherche,
Direction de la recherche et de l'édition

« Au moment où l'on débat de l'importance des patrimoines nationaux dans la préservation de la diversité culturelle, l'appropriation des archives et des manuscrits littéraires devrait constituer un véritable enjeu. » Au terme du colloque international *Archives et manuscrits d'écrivains. Politiques et usages du patrimoine littéraire*, nul doute ne pouvait subsister dans l'esprit des participants quant à la légitimité de cette position énoncée par les organisateurs.

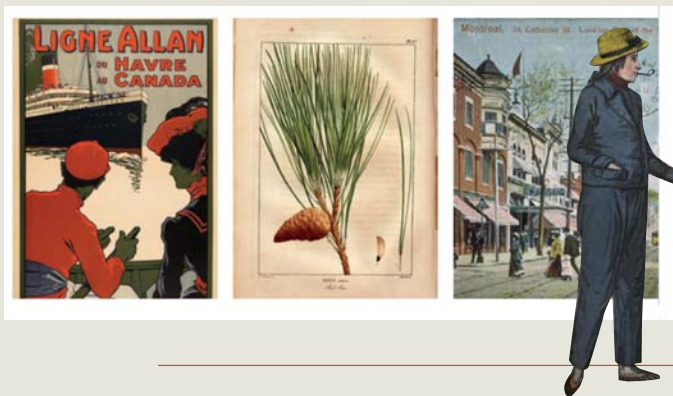
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) a accueilli à l'Auditorium du Centre d'archives de Montréal, les 20, 21 et 22 septembre dernier, ce colloque organisé en partenariat avec BANQ par le groupe IRMA (Initiative interuniversitaire de recherche sur les manuscrits et les archives littéraires), subventionné par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Présente au sein du comité scientifique de l'événement, avec Micheline Cambron (Université de Montréal), Pierre L'Hérault (Université Concordia), Sophie Marcotte (Université Concordia) et Jacinthe Martel (Université du Québec à Montréal), BANQ a suivi étroitement l'ensemble des préparatifs du colloque et a notamment contribué à l'élaboration de sa problématique et de son programme.

La conférence inaugurale, prononcée par Bernard Beugnot, professeur émérite de l'Université de Montréal, et les 19 communications présentées par autant de conférenciers ont permis de mesurer la richesse patrimoniale des fonds d'archives d'écrivains et de mettre en valeur le travail des chercheurs qui contribuent à éclairer le rôle des archives littéraires dans la constitution d'une mémoire collective. La table ronde *Apprenti je reste*, animée par Marie-Andrée Beaudet et réunissant les écrivains Madeleine Gagnon,

Pierre Nepveu et Gail Scott, a en outre donné aux participants le privilège d'entendre le (trop) rare discours de ceux et celles qui, à un moment de leur vie et pour des raisons qui se redéfinissent chaque fois, décident de céder leurs archives à une institution nationale.

La grande originalité du colloque, qui réunissait des littéraires (chercheurs et écrivains), mais également des archivistes rattachés à des institutions du Québec, du Canada, de la Suisse, de la Belgique et de la France, a sans contredit résidé dans le dialogue auquel a donné naissance la rencontre de ces deux groupes de personnes. Si archivistes et littéraires partagent une même et grande passion pour les documents d'archives, rarement sont-ils invités, et encore moins publiquement, à échanger sur les réalités de leur travail, sur les enjeux qui sous-tendent celui-ci et sur les limites auxquelles ils sont souvent confrontés de part et d'autre. Les communications mais surtout les périodes de discussion qui ont suivi celles-ci ont révélé l'intérêt des uns pour l'approche des autres et ont permis de confirmer le caractère certes complémentaire des tâches de qui classe et traite les fonds, de qui les dépouille et de qui en analyse finement les composantes pour éclairer, par exemple, l'œuvre publiée d'un écrivain.

Représentée au nombre des conférenciers, BANQ a contribué de deux façons au développement de la problématique du colloque. Carol Couture, directeur général des archives, et Julie Roy, chercheure à l'Université de Montréal, ont présenté la politique institutionnelle de gestion des archives à un public avide de découvrir les nouvelles modalités régissant la diffusion des fonds et des collections d'archives depuis la fusion de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales du Québec. Pour ma part, à la lumière des expositions *Gaston Miron. Les métamorphoses du poème* (automne 2004) et *Redécouvrir Ferron* (printemps 2006), j'ai exploré les tenants et les aboutissants des projets d'exposition mettant en valeur des fonds d'archives d'écrivains et réfléchi au rôle que BANQ doit jouer dans la promotion de ce patrimoine et de sa valeur.



par DANIELLE LÉGER, spécialiste de collections,
Direction de la recherche et de l'édition

Les ateliers-conférences du Centre de conservation : vues panoramiques et parcours balisés



C'est chose connue : les coulisses des institutions culturelles suscitent le désir de voir et de comprendre. Au-delà des séjours en salle de lecture pour consulter les collections spéciales et des visites d'expositions, que se passe-t-il au Centre de conservation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), au cœur du quartier Rosemont à Montréal ?



Au 2275, rue Holt, une équipe d'une centaine de personnes déploie au quotidien toutes les fonctions techniques et scientifiques entourant la gestion et la mise en valeur de la Collection patrimoniale québécoise. Ces travailleurs de la culture développent les divers segments de la collection et en assurent la sauvegarde et la mise en valeur. Ils classent, décrivent, interprètent et font connaître ces documents produits au Québec, témoignant du rayonnement des créateurs québécois ou offrant un point de vue particulier sur la réalité québécoise.

Les ateliers-conférences offerts par les spécialistes du Centre de conservation donnent l'occasion de les entendre parler de ce qui les passionne, de discuter avec eux, d'examiner des documents originaux et de parcourir virtuellement le contenu des réserves en fonction d'une thématique particulière. Au fil des saisons, des ateliers en lien avec les collections spéciales ou avec les expertises détenues par l'équipe du Centre de conservation sont proposés. Ces activités interpellent tour à tour plusieurs domaines du savoir et disciplines d'étude, qu'il s'agisse des arts visuels, de l'histoire de l'art et du design graphique, de l'histoire, de la géographie et de l'urbanisme, de la littérature, des études théâtrales et des études québécoises, ou encore des techniques de la documentation, de la bibliothéconomie, des sciences de l'information et de l'histoire de l'imprimé.

Afin de répondre aussi bien aux visiteurs qui souhaitent s'initier aux richesses des collections spéciales qu'à ceux qui désirent échanger dans un contexte plus pointu, deux types d'ateliers coexistent. Il y a, d'une part, les activités ouvertes à un public plus large, selon des dates préétablies. D'autres s'adressent à des groupes spécialisés (classes de niveau universitaire ou collégial, groupes de chercheurs ou de professionnels, associations spécialisées, etc.). Dans tous les cas, l'inscription est gratuite, mais nécessite une réservation préalable.

Au printemps 2007, cinq ateliers seront au programme.

Deux ateliers animés par Sylvie Alix, spécialiste du livre d'artiste et de l'estampe, portent sur l'univers passionnant du livre d'artiste. L'un offre un panorama représentatif de cette collection (livres illustrés, albums d'estampes, livres de graveurs, livres-objets, publications d'artistes, graphzines, etc.); l'autre propose aux classes d'étudiants des 1^{er} et 2^e cycles universitaires un parcours élaboré en fonction des besoins exprimés par le professeur.

Michel Brisebois, spécialiste de l'imprimé ancien, anime pour sa part deux ateliers sur le livre ancien. Le premier s'intitule *Le livre ancien retourne à l'école* et permet aux étudiants en bibliothéconomie et en histoire du livre d'examiner des exemplaires originaux publiés du x^{ve} au xix^e siècle et de se familiariser avec le vocabulaire descriptif en usage pour ces objets. Le second atelier propose un aperçu et une mise en pratique de la bibliographie matérielle, outillant les étudiants en littérature afin qu'ils puissent établir l'histoire de l'édition d'un ouvrage.

En tant que responsable de la salle de lecture du Centre de conservation, je propose un survol, en deux heures, des collections spéciales, avec la collaboration de Michel Brisebois. Afin de permettre aux participants d'utiliser pleinement les ressources offertes, cette activité couvre neuf volets de la Collection patrimoniale québécoise (affiches, cartes géographiques, cartes postales, estampes, imprimés anciens, programmes de spectacles, etc.) et les services qui y sont associés.

Un dépliant présentant les ateliers-conférences du Centre de conservation est disponible à divers points de distribution dans les édifices de BANQ. On peut en obtenir des exemplaires sur demande auprès de la salle de lecture du Centre de conservation en appelant au 514 873-1101 ou au 1 800 363-9028, poste 3823.

471 fonds d'archives

déménagés en l'espace d'une fin de semaine

par FRANÇOIS DAVID, archiviste,
Centre d'archives de Montréal

Dès les premières semaines qui ont suivi la création de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), le 31 janvier 2006, la Direction générale des archives, avec le soutien de collègues de la Direction générale de la conservation, a entrepris le projet de transférer les archives des domaines de la littérature et des beaux-arts conservées au Centre de conservation de BANQ, situé rue Holt à Montréal, vers l'un ou l'autre des neuf centres d'archives répartis sur le territoire québécois. Il s'agissait d'un projet ambitieux, puisque 471 fonds d'archives représentant environ un kilomètre linéaire de documents devaient être déplacés.

Une analyse du contenu de ces fonds d'archives a permis d'identifier et de déménager une cinquantaine de fonds vers les centres d'archives régionaux basés à Rimouski, à Saguenay, à Québec, à Trois-Rivières, à Sherbrooke et à Gatineau. Cependant, la grande majorité de ces fonds d'archives, soit 420 fonds, a été transférée au Centre d'archives de Montréal, situé avenue Viger.

Le déménagement, qui s'est effectué les 10 et 11 novembre dernier, a monopolisé une équipe d'une vingtaine de déménageurs supervisée par 10 employés de BANQ et exigé pas moins de 15 voyages de camions de transport.

Ce transfert a été l'objet d'importants travaux de préparation. En effet, un total d'environ 175 jours de travail a été nécessaire à la planification, à l'inventaire et à l'étiquetage des 7365 unités de rangement (boîtes d'archives et autres cartons pour les documents de grands formats) qui ont été transportées. Grâce à ce travail de préparation, dès le 21 novembre, les usagers de BANQ avaient de nouveau accès aux fonds d'archives.

Rappelons que cette opération a été effectuée en conformité avec le principe de territorialité selon lequel les archives doivent être conservées dans les services d'archives du territoire dans lequel elles ont été produites. Les besoins de la recherche ont aussi été un facteur déterminant dans la répartition géographique de ces fonds. Tout en étant conscients que ce transfert entraînera une période d'adaptation de la part de notre clientèle, nous savons que celle-ci saura apprécier à leur juste valeur les avantages de cette opération. Deux gains s'offrent notamment aux usagers qui voudront consulter des documents d'archives, soit :

- des heures d'ouverture prolongées (soirs et fins de semaine) dans les salles de consultation des Centres d'archives de Québec et de Montréal;
- le regroupement de sources archivistiques (archives privées et publiques) complémentaires aux fonds d'archives des domaines de la littérature et des beaux-arts.

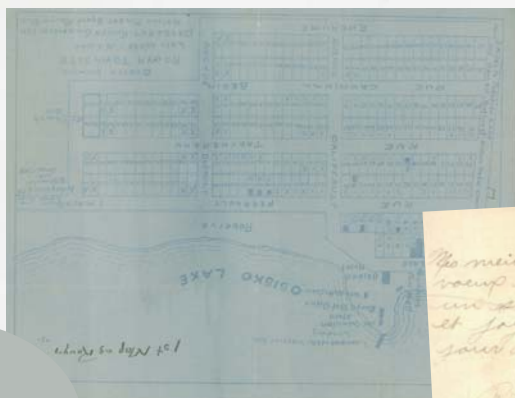
Cette opération de régionalisation permettra sans nul doute la mise en valeur de la richesse patrimoniale que constituent les archives et les manuscrits littéraires et suscitera auprès des populations desservies un intérêt que nous espérons grandissant. Précisons en terminant que, si la diffusion des fonds d'archives de créateurs québécois en littérature et en beaux-arts relève dorénavant de la Direction générale des archives, le développement de ces fonds, par des dons ou des acquisitions, est toujours entre les mains de la Direction générale de la conservation.

Des archives de bâtisseurs à Rouyn-Noranda

par LOUISE HÉLÈNE AUDET, archiviste,
Centre d'archives de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

LES NEUF CENTRES D'ARCHIVES DE BAÑQ

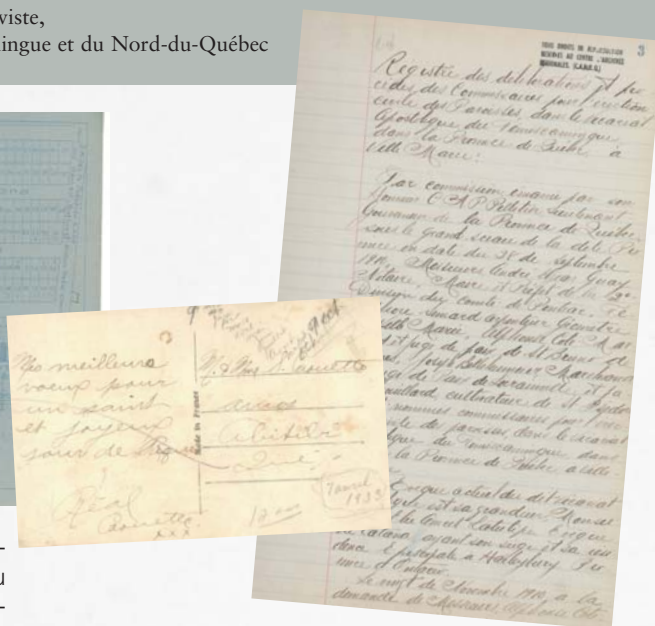
La Direction générale des archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec offre ses services sur tout le territoire québécois grâce à un réseau de neuf centres régionaux. Cette série qui s'étendra sur plusieurs numéros vous invite à découvrir l'histoire particulière de chacun de ces centres, de même que les fonds et collections qu'ils conservent.



Situé à Rouyn-Noranda, le Centre d'archives de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec est né de la régionalisation amorcée par les Archives nationales du Québec au milieu des années 1970. Inauguré en juin 1980, il s'est vu confier la responsabilité d'assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine archivistique de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, dont le territoire couvrait alors 116 500 km². À ce territoire s'est ajoutée à la fin des années 1990 la gestion de celui de la région Nord-du-Québec, créée en 1987 et vaste de 840 000 km², qui couvre 55 % de la superficie totale du Québec.

Depuis l'ouverture du Centre d'archives de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, les efforts consentis par le personnel ont permis de doter les régions qu'il dessert de structures adéquates pour assurer une meilleure conservation des archives privées et leur diffusion auprès d'une clientèle de plus en plus large. Des échanges soutenus et des partenariats, principalement avec les sociétés d'histoire et de généalogie, mais aussi avec l'ensemble des intervenants du milieu culturel et patrimonial, consolident les investissements de chacun. Tangible, la concertation ouvre des perspectives intéressantes pour l'avenir.

Sur le territoire desservi par le Centre, trois sociétés d'histoire ont obtenu le titre de services d'archives privées agréés grâce à l'excellence de leurs services : ce sont celles d'Amos (agrément le 3 novembre 1994), du Témiscamingue (agrément le 19 décembre 2002) et de Chibougamau (agrément le 1^{er} août 1996).



À ce jour, le Centre d'archives de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec conserve et met en valeur 775,41 mètres linéaires d'archives manuscrites, 269 042 documents iconographiques, 4 131 documents cartographiques, 3227 heures d'images en mouvement et 2736 heures d'enregistrements sonores. Au cours des dernières années, l'accroissement significatif des archives est venu principalement des fonds d'archives des tribunaux judiciaires des cinq palais de justice de la région Abitibi-Témiscamingue.

Les archives confiées au Centre permettent de retracer l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue depuis le milieu du XIX^e siècle. Parmi les principaux fonds, mentionnons les fonds d'archives de plusieurs studios de photographes (Eddy Mathon, Euclide Blais), qui constituent une vitrine par excellence de la vie sociale, politique, économique et culturelle. Les fonds d'associations et d'entreprises (Conseil de développement régional de l'Abitibi-Témiscamingue, Minéraux Noranda Inc.), de même que ceux d'individus et de familles (Réal Caouette, Louise Desjardins, Donat Martineau), reflètent d'une manière particulière l'influence exercée par les groupes communautaires alors que les archives orales et audiovisuelles témoignent avec éloquence du vécu des pionniers et pionnières de la région.

Ces fonds d'archives sont accessibles, sauf restrictions inscrites aux conventions de donation, dans la salle de consultation ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Coordonnées

27, rue du Terminus Ouest
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2P3
Téléphone : 819 763-3484
Télécopieur : 819 763-3480
Courriel : anq.rouyn@banq.qc.ca

Image de gauche :
Croquis dressé par Dasserat-Rouyn Goldfields Ltd. montrant le lotissement et le réseau des rues de « Rouyn Townsite » à la fin des années 1920. Centre d'archives de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, fonds P18 Me Gilles Desjardins.

Image du centre :
Verso d'une carte postale de Réal Caouette adressée à ses parents le 7 avril 1933, alors qu'il avait 12 ans. Centre d'archives de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, fonds P248 Famille Joseph Dallaire et Cécile Caouette.

Image de droite :
Page d'un registre des délibérations et procédures des commissaires de Ville-Marie, comté Témiscamingue, pour l'érection civile des paroisses. Centre d'archives de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, fonds P18 Me Gilles Desjardins.

L'IRLQ : une ressource incontournable en littérature québécoise

par ISABELLE CREVIER, agente de recherche,
Direction de la recherche et de l'édition

Par sa position unique de nation francophone en Amérique du Nord, le Québec attire l'attention, et sa littérature est étudiée à travers le monde. Pour faciliter le travail des chercheurs, l'*Instrument de recherche en littérature québécoise* (IRLQ) sera désormais disponible sur le portail de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), dans la section « Nos publications ».

Ce projet, fruit d'une collaboration entre l'Association internationale des études québécoises (AIÉQ) et BAnQ, a été élaboré non seulement pour les professeurs, les chercheurs et les étudiants québécois, mais également pour les spécialistes de la québécité à l'étranger. Conçu par Yvan Lamonde, professeur au Département de langue et littérature françaises de l'Université McGill, l'outil a été produit par BAnQ avec le concours de sa Direction de la recherche et de l'édition et de sa Direction des systèmes d'information. Un comité consultatif formé de quatre professeurs de littérature appartenant à des universités québécoises a cautionné et bonifié le contenu du document.

Cet instrument de recherche électronique, qu'il est loisible de qualifier « d'instrument des instruments » à cause de son niveau de généralité élevé, fournit la liste exhaustive des outils bibliographiques actuellement disponibles sur la littérature québécoise et sur les littératures de la francophonie. Afin de refléter l'approche pédagogique qui sous-tend sa conception et sa réalisation, il a été divisé en cinq grandes sections : 1) les textes de la littérature québécoise ; 2) les grands instruments de recherche ; 3) les répertoires sur les auteurs et les œuvres ; 4) le repérage des articles sur la littérature québécoise, les mémoires et les thèses et 5) les grands instruments de recherche sur les littératures de la francophonie.

Dans chaque section, le chercheur trouvera des références à des ouvrages papier, comme d'importants dictionnaires ou des répertoires généraux, ainsi que de nombreux hyperliens qui le mèneront vers des instruments numérisés. Ces derniers, qui comprennent des catalogues de bibliothèques, des répertoires

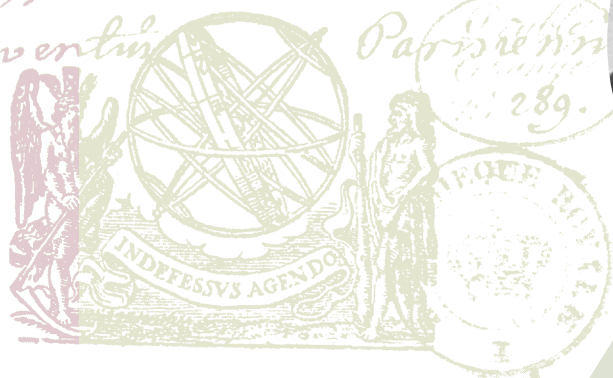


de fonds d'archives ou des banques de données, permettent notamment d'accéder à des œuvres québécoises disponibles en ligne ou à des transcriptions de ces œuvres. Les banques de données dont l'accès est limité

par un abonnement sont signalées par un pictogramme dans l'instrument de recherche. En outre, les notices sont généralement présentées par ordre d'importance et de pertinence, sauf pour quelques sous-sections, où c'est l'ordre alphabétique qui est privilégié (par exemple, la liste des centres d'archives des universités québécoises).

Les ressources électroniques retenues ont été l'objet d'une attention particulière à cause de leur accessibilité ; elles représentent plus de la moitié des 80 entrées réunies dans l'instrument. Parmi les ressources en ligne, certaines, déjà disponibles pour les usagers de BAnQ, sont mises en valeur dans la publication en raison de leur lien avec les littératures québécoise ou internationale. C'est le cas, par exemple, de la *Bibliographie du Québec*, du *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord* (DALFAN), des banques de données MagillOnLiterature Plus et Literature Resource Center, des répertoires numérisés de fonds d'archives ainsi que des instruments de repérage d'articles scientifiques MLA International Bibliography, Repère et Francis.

Ce nouvel outil pédagogique n'a pas d'équivalent dans le milieu des études sur la littérature québécoise. Il sera mis en ligne au cours de l'hiver sur le portail de BAnQ (www.banq.qc.ca) et sur le site de l'AIÉQ (www.aieq.qc.ca).

Ex libris Recollectorum
Conventum Parisiennum
289.

MONSIEUR
A l'honneur de prévenir
J
le 18
EN LANC
de M.
RGI

AMSTERDAMI

Le voyage du Français Alexandre Vattemare au Bas-Canada : prélude des bibliothèques publiques gratuites au Québec

par GENEVIÈVE MARIN, stagiaire à l'Inventaire RFQ et étudiante à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal

Alors que l'« ambassadeur extravagant » Alexandre Vattemare vient de refaire surface dans l'actualité française, grâce à une exposition tenue à la Bibliothèque Forney à Paris¹, des recherches ont actuellement cours au Québec pour documenter le séjour que fit ce personnage célèbre dans le Bas-Canada pendant la première moitié du XIX^e siècle.

Quinze ans avant le passage de la corvette française *La Capricieuse* dans le Saint-Laurent, symbole des retrouvailles entre la France et son ancienne colonie, le voyage du philanthrope Alexandre Vattemare à Montréal et à Québec aura marqué l'éveil intellectuel et culturel du peuple bas-canadien. « Je vis chez lui, plus peut-être que partout ailleurs, le feu sacré et la soif des lumières² », écrit le missionnaire parisien. Les travaux réalisés par Bibliothèque et Archives nationales du Québec dans le cadre de l'*Inventaire bibliographique des Relations France-Québec depuis 1760 (RFQ)* révèlent cet important pan de l'histoire de la province et de ses bibliothèques publiques.

Le « locomotif »

La prolifique carrière de ventriloque d'Alexandre Vattemare le conduit dans toutes les capitales européennes où il visite bibliothèques et musées. S'étonnant des innombrables doubles de livres et d'objets ignorés dans les collections, il lui vient l'idée de faire profiter l'humanité de ce patrimoine endormi par l'établissement

d'un système d'échange. Ainsi, pense-t-il, « les bibliothèques deviendront sans qu'il en coûte rien à l'impôt, rien à l'État, des bibliothèques universelles³ ». En 1825, l'Agence européenne des échanges est créée. Autorités et notables de tout le continent lui offrent un fervent appui. Alphonse de Lamartine voit même en ce système le « locomotif de la civilisation universelle ». Paradoxalement, seul le gouvernement français tarde à en reconnaître le bien-fondé.

À l'automne 1840, après un séjour aux États-Unis où il voit ses idées applaudies par le Congrès, Alexandre Vattemare propose au Bas-Canada de prendre part à ce commerce fraternel entre les nations. Mais en Amérique, son projet revêt une nouvelle dimension. Dans chaque ville visitée, Vattemare revendique l'instruction populaire en proposant la création d'un institut, à l'accès libre et gratuit, qui comprendrait « bibliothèque, cabinet d'histoire naturelle, musée d'arts, [...] salle de lecture et de cours publics, enfin tout ce qui peut aider au développement du génie, du goût et de l'intelligence⁴ ». Les collections des principales sociétés littéraires et scientifiques y seraient fusionnées, créant une plus grande force d'action et facilitant la réalisation des échanges.

Tant à Montréal qu'à Québec, la réponse est élogieuse. Les élites offrent rapidement leur soutien à Vattemare, notamment Denis-Benjamin Viger, le gouverneur



général Lord Sydenham ainsi que les évêques Ignace Bourget et Joseph Signay. Jusqu'à 3000 personnes forment les assemblées populaires. Une messe solennelle est même chantée en l'honneur de l'institut projeté. Tous sont réunis à travers le plan Vattemare : notabilités et pauvres, catholiques et protestants, francophones et anglophones, jeunes gens et femmes. Malgré le ralliement des sociétés et la publication d'une ordonnance pour la construction d'un édifice à Montréal, le plan tombe dans l'oubli après la promulgation du régime de l'Union des Canadas et la dissolution du Conseil spécial. Toutefois, trois ans plus tard, de jeunes intellectuels fondent l'Institut Canadien de Montréal, inspiré de la vision de Vattemare.

L'histoire racontée par l'Inventaire RFQ

Le passage d'Alexandre Vattemare dans le Bas-Canada fut largement documenté dans la presse, de *Aurore des Canadas* au *Montreal Herald*, en passant par le *Journal des étudiants* rebaptisé *L'Institut* et par *Le Fantastique* qui lui consacra des numéros entiers. C'est donc avec le souci d'offrir un récit complet de la mission de Vattemare, vue à travers les journaux de l'époque, mais aussi par les écrits contemporains, que fut enrichi *l'Inventaire bibliographique des Relations France-Québec*. Les notes de citations dans les notices des documents repérés permettent cette reconstitution historique. La somme témoigne de l'importance de cet événement tant dans la vie culturelle du Québec qu'au sein des relations franco-québécoises post-conquête, sur lesquelles l'Inventaire RFQ offre une fenêtre privilégiée depuis 1996.



¹ *L'ambassadeur extravagant, Alexandre Vattemare*, présentée du 30 janvier au 15 avril 2007.

² « Départ de Monsieur Vattemare : ses adieux », *Le Fantastique*, vol. 3, n° 27 (8 mars 1841), p. 169.

³ « Assemblée de mardi dernier », *Le Canadien*, vol. 10, n° 124 (5 mars 1841), p. [1].

⁴ *Ibid.*, p. [2].

café des lettres à la Grande Bibliothèque

Un nouveau lieu de rendez-vous à la Grande Bibliothèque !

par HÉLÈNE PANAYOTI,
Directrice des communications et des relations publiques

Le tout nouveau Café des lettres de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), ouvert depuis la mi-novembre à la Grande Bibliothèque, remporte un succès croissant auprès du public.

Aménagé au rez-de-chaussée de l'édifice, à proximité de la grande salle d'exposition et de l'Auditorium, le Café des lettres, élégant, contemporain, s'intègre harmonieusement à son environnement. Dans l'atmosphère intime que lui procurent les panneaux feutrés qui le ceinturent, le Café se distingue par un design simple et novateur réalisé par les architectes Menkès-Shooner-Dagenais, qui ont collaboré à la création de la Grande Bibliothèque.

Situé au cœur du Quartier latin, à quelques pas de la rue Saint-Denis et du campus de l'UQAM, le Café des lettres offre une table d'hôte et un menu à la carte simples et savoureux, aux mêmes prix très abordables midi et soir. Sa clientèle peut également agrémenter son repas d'un verre de vin ou de bière ou encore choisir d'y déguster un café accompagné d'une viennoiserie. Le Café est déjà fréquenté par de nombreux habitués de la Grande Bibliothèque, qui prolongent ainsi agréablement leur visite, et par les travailleurs du centre-ville qui apprécient d'y venir sans devoir affronter les caprices de la météo puisque la Grande Bibliothèque a un accès direct à la station de métro Berri-UQAM.

Ouvert de 10 h à 22 h du mardi au vendredi et de 10 h à 17 h le samedi et le dimanche, le Café des lettres^{MC} à la Grande Bibliothèque est géré par Presse Café, qui offre également sur place des mets à emporter. On peut y faire des réservations en composant le 514 499-2999.

Un document témoin de l'invasion du Québec par les Américains entre dans les collections d'archives de BANQ

par FRANÇOIS DAVID, archiviste,
Centre d'archives de Montréal

Les archives d'origine judiciaire sont généralement méconnues du grand public et peuvent sembler rébarbatives au commun des mortels. Cependant, malgré les procédures complexes et le vocabulaire hermétique, la patience des plus persévérants est souvent récompensée par la découverte de documents qui surprennent par la richesse de leur contenu mais aussi par leur écriture vibrante d'authenticité. De grands procès ont ainsi été exhumés pour le plus grand plaisir des historiens et du grand public. À titre d'exemples, signalons le fameux procès de Marie-Josèphe-Angélique, esclave noire accusée de l'incendie de Montréal en 1734, ainsi que le procès qui a fait suite à l'incendie du théâtre Laurier à Montréal en 1927.

La déclaration de Pierre Besson devant la Cour des plaidoyers communs du district judiciaire de Montréal¹, si elle n'a pas l'envergure des deux procès cités plus haut, n'est pas dénuée d'intérêt. Elle nous révèle en effet le point de vue personnel d'un curé, témoin privilégié des événements survenus dans la paroisse Sainte-Geneviève de la région de Berthier, les 2 mars et 13 juin 1776, alors que le Québec, colonie britannique, est envahi par les troupes américaines.

Acquise récemment par voie d'achat auprès d'un libraire de la Colombie-Britannique, cette déclaration complète un dossier judiciaire jusqu'alors fragmentaire. Cet achat témoigne de la volonté de BANQ d'assurer une présence active sur le marché et de considérer toutes les occasions susceptibles d'accroître notre patrimoine archivistique.

Dans ce document, Pierre Besson décrit les menaces qu'il subit de la part des troupes américaines ainsi que de Robert Aubert dit La Caille et d'André Poutret dit Lavigne, deux Canadiens français gagnés à la cause révolutionnaire. Ces derniers lui reprochent en effet sa conduite sévère envers «ceux de ses paroissiens qui servirent les ennemis du Roi et de l'État; de ce qu'il refusait de leur administrer les sacrements».

Ces accusations ne sont pourtant que le juste reflet de la position du clergé qui fit preuve, à l'occasion de l'invasion de la colonie par les Américains, d'un loyalisme et d'un dévouement indéfectibles envers la Couronne britannique. Les autorités religieuses multiplièrent en effet les mandements, les circulaires, les sermons et les menaces d'excommunication auprès de la population susceptible de s'intéresser de trop près aux valeurs libérales véhiculées par les rebelles américains. Le prêtre Besson poursuit son témoignage :

Le treize juin de la même année 1776 [...] vers les trois heures du matin [...] environ cent hommes des troupes rebelles conduits par le dit Robert dit La Caille, compagnon et même agent dudit Lavigne, investirent la maison du suppliant [...] et portèrent même leurs mains sacrilèges jusque dans le Temple du Seigneur. L'église, la sacristie, rien ne fut respecté.

Ce témoignage confirme les propos des historiens selon lesquels les idées révolutionnaires ont reçu un certain écho auprès d'une minorité de la population canadienne. Cependant, d'autres documents d'archives révèlent que la majorité de la population fit plutôt preuve d'une «neutralité bienveillante envers les envahisseurs²» et que seule une faible minorité prit effectivement les armes pour la défense de la cause rebelle.

Les mésaventures de Besson s'inscrivent naturellement dans une trame historique plus large. En filigrane de ce texte, nous pouvons discerner les enjeux et les forces politiques qui s'opposent alors en Amérique du Nord, alors que le Québec est déchiré entre la loyauté toute récente qu'il doit à l'Empire britannique et l'attrait de l'aventure américaine. Le clergé, qui prend officiellement position pour l'ordre établi, provoque la colère des pro-rebelles qui s'en prennent aux symboles de l'autorité religieuse.

Il faut souhaiter que l'acquisition de ce «fragment» de notre histoire, si humble soit-il, contribuera à une meilleure compréhension de notre passé.

¹ Ce document, localisé au Centre d'archives de Montréal, est classé dans le fonds Cour des plaidoyers communs du district judiciaire de Montréal (TL16,52).

² L'invasion du Canada par les Bastonnais : journal de M. Sanguinet, suivi du Siège de Québec, présenté par Richard Ouellet et Jean-Pierre Therrien, [Québec], Éditeur officiel du Québec, 1975, p. 182.

En ce début de 2007,

notre grande fresque 300 ans de manuels scolaires au Québec continue de tenir l'affiche et d'attirer un public varié.

Les visiteurs accourent nombreux afin de se plonger dans les pages qui ont habité leurs jeunes années et celles des générations qui les ont précédés. Ailleurs, la page se tourne sur plusieurs des grandes expositions de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Au Centre d'archives de Montréal, une figure majeure de la conservation de notre patrimoine, *L'intendant Hocquart*, a tiré sa révérence et, avec lui, plus de 200 documents qui ont retracé le parcours de cet homme sans lequel un nombre important de documents datant du Régime français auraient été à jamais perdus. Lui succédera bientôt, dans la même salle du Centre d'archives de Montréal, un hommage aux « Messieurs » de Saint-Sulpice et à leur bibliothèque, formée pendant dans la première moitié du XVIII^e siècle.

Du nouveau sous tous les horizons

Du côté de l'Espace Jeunes, à la Grande Bibliothèque, s'est terminé un cycle consacré à l'entomologie qui a regroupé, autour du populaire *Abécédaire des insectes*, des présentations de vivariums ainsi qu'une exposition sur *Les Ornithoptères : des papillons aux ailes d'oiseaux*. Pendant l'été de 2006, une étude réalisée par des muséologues de l'École du Louvre, en stage chez nous, a permis de déterminer les impacts de cette dernière exposition auprès du jeune, et moins jeune, public, ainsi que la façon dont celle-ci a pu modeler les perceptions de nos visiteurs quant aux rapports entre les humains et les insectes. En ce début d'année, suivant une règle d'alternance que nous nous sommes fixée, entre des expositions à caractère scientifique et d'autres à caractère artistique et littéraire, ce cycle cède la place à une exposition consacrée au Petit Chaperon rouge.

Du côté du Centre de conservation, à Montréal, le nouvel espace d'exposition inauguré en mai dernier et qui avait accueilli *La carte postale, sur la piste ou à la plage* fera place à d'autres de nos collections spéciales, cette fois regroupées autour du livre d'artiste québécois publié à grand tirage et fabriqué industriellement, qu'on appelle le « graphzine ».

En région, au Centre d'archives de l'Outaouais, où la généalogie a été en vedette pendant plusieurs mois grâce à l'exposition *À la recherche de vos ancêtres*, ce sera au tour de l'histoire des sports de retenir l'attention, alors que les richesses archivistiques de plusieurs associations sportives de la région outaouaise seront mises à contribution.

Ce n'est là qu'un aperçu des expositions qui attendent les visiteurs de BAnQ partout sur le territoire québécois et qui leur sont accessibles gratuitement, aux heures habituelles d'ouverture de chacun des édifices que comporte notre réseau.

par la Direction de la programmation



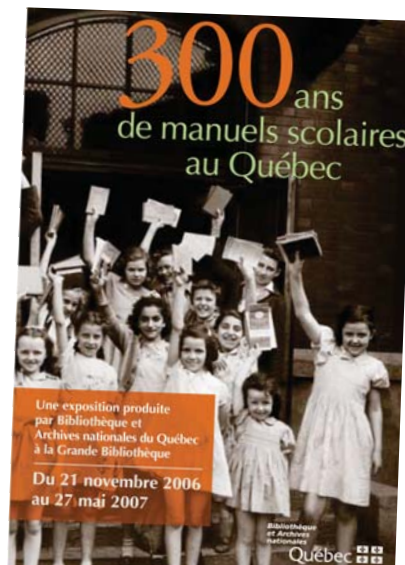
Une histoire de la reliure d'art au Québec

Jusqu'au 1^{er} avril 2007

Grande Bibliothèque, Collection nationale, niveau 1

Tour à tour élégante, fantaisiste et somptueuse, la reliure invite, par le regard et le toucher, le lecteur à se plonger dans le livre. Présentant une sélection très éclectique d'une quarantaine de reliures dont la majorité proviennent des collections spéciales de BAnQ, cette exposition retrace, sur deux siècles, l'évolution de ce métier d'art qu'est la reliure. À travers la variété de styles, de matériaux et de thématiques représentés, le livre vous offre aussi un commentaire sociologique sur l'époque de sa création. L'ajout d'un corpus documentaire composé de photographies, d'articles de journaux et d'artefacts révèle les grands courants mis en œuvre dans les principaux établissements d'enseignement et ateliers des créateurs et agrément ce panorama historique.

Production : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Commissaire : Danielle Blouin
Spécialiste de l'estampe et des méthodes d'impression, Danielle Blouin a à son actif plusieurs projets de collaboration avec des artistes en arts visuels.



300 ans de manuels scolaires au Québec

Jusqu'au 27 mai 2007

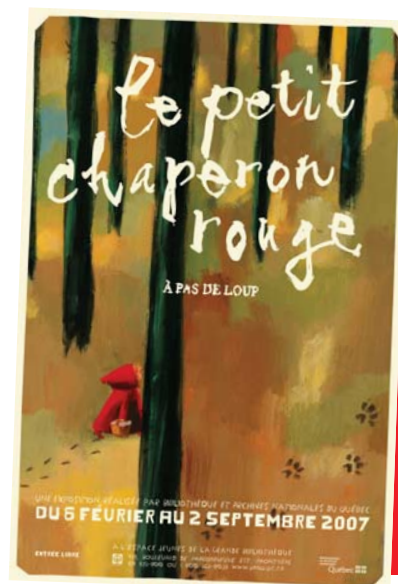
Grande Bibliothèque, Salle d'exposition principale, niveau M

Premier livre feuilleté par des générations entières de Québécois, le manuel scolaire a connu une progression spectaculaire depuis près de 300 ans. Du premier manuel rédigé à l'intention des Québécois mais publié en France en 1702 – le *Catéchisme du diocèse de Québec* – en passant par le *Catéchisme du diocèse de Sens*, premier livre imprimé au Québec en 1765, on atteint une masse de plus de 3600 manuels édités durant la décennie 1990. Cependant, l'intérêt du manuel ne se limite pas à l'importance de son tirage. En effet, il informe sur le contenu du savoir dispensé dans les salles de cours et sur les méthodes d'enseignement et d'apprentissage. Il reflète les valeurs transmises aux générations montantes. Il s'inscrit dans le circuit de production des biens et des services depuis sa rédaction jusqu'à sa diffusion. L'exposition illustre la complexité du manuel, les forces qui le modèlent, le savoir-faire des artisans qui l'ont produit. Elle évoque également



le milieu dans lequel il a été utilisé. Intermédiaire privilégié entre le savoir et l'apprenant, le manuel se présente comme un premier instrument de libération; grâce à lui, l'enfant tient l'école entre ses mains.

Production : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Commissaires : Paul Aubin et Soraya Bassil
Paul Aubin est chercheur affilié au Centre interuniversitaire d'études québécoises de l'Université Laval; il a entrepris l'étude systématique du manuel scolaire québécois.
Soraya Bassil est muséologue; elle collabore au Groupe de recherche sur l'éducation et les musées de l'UQAM.



Le Petit
Chaperon
rouge
à pas
de loup

Jusqu'au 2 septembre 2007

Grande Bibliothèque, Espace Jeunes, niveau M

Le rouge du petit manteau, le panier, la galette, la forêt et le loup : qui ne connaît pas l'histoire du Petit Chaperon rouge ? Cette exposition propose une interprétation ludique et colorée d'un conte emblématique de la tradition orale, devenu un classique de la littérature grâce aux versions de Charles Perrault et des frères Grimm. Des illustrations originales, des artefacts, des documents rares et anciens ainsi que des ouvrages plus contemporains entraînent le visiteur dans l'univers « grandeur nature » du Petit Chaperon rouge. En parcourant l'Espace Jeunes, chacun pourra choisir le trajet de la fillette ou celui du loup pour aller « tirer la chevillette » chez la mère-grand dans une forêt mystérieuse.

Production : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Commissaires : Annie Langlois et Pascale Grenier
Annie Langlois est l'auteure de cinq livres destinés

aux jeunes lecteurs et d'une thèse de doctorat portant entre autres sur *Le Petit Chaperon rouge*.
Pascale Grenier est bibliothécaire à l'Espace Jeunes de la Grande Bibliothèque.

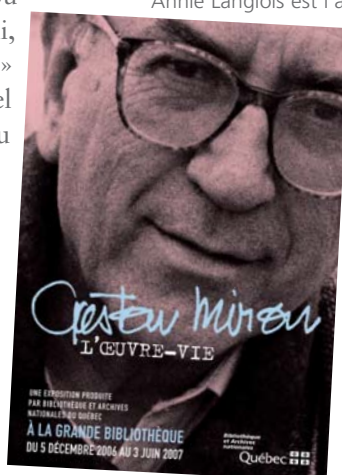
Gaston Miron, l'œuvre-vie

Jusqu'au 3 juin 2007

Grande Bibliothèque, Section Arts et littérature, niveau 1

Produite par BAnQ pour souligner le 10^e anniversaire du décès du poète, l'exposition *Gaston Miron, l'œuvre-vie* retrace le parcours biographique et littéraire d'un écrivain dont l'œuvre maîtresse, *L'homme rapaillé*, est considérée comme l'une des plus marquantes des littératures de langue française. Une grande variété de documents y trouvent place, notamment des photographies, des affiches et des objets ayant appartenu au poète, des livres et des manuscrits provenant du fonds d'archives Gaston-Miron et des collections de BAnQ ainsi que des films et des enregistrements sonores. Des « paysages originels » de Sainte-Agathe-des-Monts, où Miron est né et où il repose aujourd'hui, aux lieux « du non-poème et du poème » s'esquisse un récit de vie à travers lequel apparaissent les chemins de l'histoire du Québec moderne.

Production : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Commissaire : Marie-Andrée Beaudet
Compagne de Gaston Miron, Marie-Andrée Beaudet est professeure au Département des littératures de l'Université Laval. Elle vient de faire paraître, aux Éditions de l'Hexagone, un magnifique *Album* qui retrace en images la vie du poète.



Jeux de mots et de livres pour délivrer des mots

Alors que notre institution souligne, depuis décembre dernier, le 10^e anniversaire du décès de Gaston Miron, je voudrais reprendre pour la développer une notion que j'ai abordée précédemment. Plutôt qu'un auteur, c'est en fait un grand écrivain que Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) honore en présentant l'exposition Gaston Miron, l'œuvre-vie. Intuitivement, il semble impossible de parler de Miron comme d'un simple « auteur », sa contribution à la littérature québécoise incitant à lui accorder d'emblée plus que cette étiquette générique.

La distinction que nous pressentons entre les deux termes existe bel et bien. Elle remonte même aussi loin qu'au XVII^e siècle, alors que Pierre Richelet, dans son Dictionnaire français (1680), précise que, par rapport au terme auteur, qui désigne « celui qui a composé quelque livre imprimé », le terme écrivain désigne « l'auteur qui a fait imprimer quelque livre considérable » (je souligne). Au moment même où la figure de l'auteur commence à prendre forme apparaît donc une nuance qui isole, dans la grande catégorie des créateurs, ceux qui produisent des écrits ayant une plus grande valeur que d'autres. Sur la foi d'un critère difficile à décrire objectivement, on reconnaissait alors et on reconnaît encore aujourd'hui que tous les textes littéraires ne sont pas équivalents. Pour des raisons qu'on associe généralement à la qualité esthétique de leur œuvre, certains auteurs sont davantage célébrés que d'autres, leurs écrits ayant réussi à leur conférer, de leur vivant ou après coup, un statut et une renommée qui les élèvent au-dessus de la mêlée.

Sans nul doute, l'œuvre de Miron compte au nombre des œuvres majeures de la littérature québécoise. En allant visiter l'exposition L'Œuvre-vie, on comprendra pourquoi et surtout comment Miron, l'auteur, est devenu Miron, l'écrivain, un écrivain reconnu, lu, enseigné et apprécié à l'échelle nationale et internationale. On y verra, en comparant ses premiers poèmes et les épreuves de La marche à l'amour, comment Miron a « appris » à écrire et comment il s'est exercé à l'écriture. On sera témoin du moment clé où, avec la parution de L'homme rapaillé (1970), l'œuvre éparse se cristallise en une œuvre maîtresse, encensée par la critique. En voyant l'ensemble impressionnant formé par les différentes éditions du recueil et par ses très nombreuses traductions, on mesurera le rôle majeur joué par les pairs de l'écrivain dans l'entreprise de valorisation et de légitimation de son œuvre, eux qui l'éditent et la rééditent, qui l'analysent et en repoussent les frontières à l'infini, qui la traduisent et y donnent accès de par le monde. Évidemment, le seul « vrai » juge de l'œuvre littéraire est le passage du temps, qui en a déjà fait tomber plus d'une dans l'oubli. En s'offrant le plaisir d'une exposition sur Gaston Miron, BAnQ espère apporter une pierre de plus à l'édifice de sa mémoire.

par SOPHIE MONTREUIL, agente de recherche,
Direction de la recherche et de l'édition

La Bibliothèque de « Ces Messieurs » Le livre chez les Sulpiciens en Nouvelle-France

Du 20 mars au 15 septembre 2007

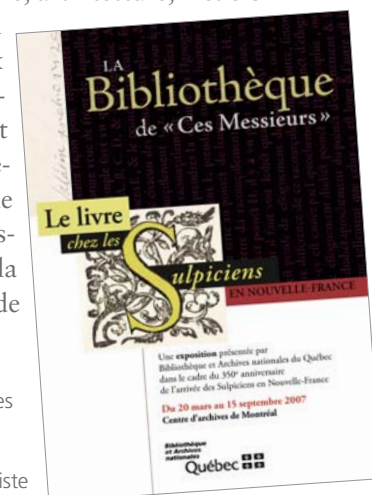
Centre d'archives de Montréal, salle d'exposition principale

Dans le cadre du 350^e anniversaire de l'arrivée des Sulpiciens en Nouvelle-France, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) propose une exposition qui regroupe une cinquantaine d'ouvrages des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles issus de sa collection de livres anciens. Les livres, dont certains ont appartenu à des personnages influents de l'époque, témoignent de la profondeur et de la diversité de la bibliothèque de « Ces Messieurs » de Saint-Sulpice : théologie et piété bien sûr, mais aussi philosophie, littérature, droit, histoire, médecine, architecture, métiers et linguistique. L'exposition permet également, grâce aux nombreuses marques de provenance, de montrer l'apport individuel de certains des premiers Sulpiciens, hommes de Dieu, humanistes et administrateurs, à la formation de la bibliothèque du Séminaire de Saint-Sulpice.

Production : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Commissaires : Michel Brisebois et Julie Roy
Michel Brisebois est spécialiste du livre ancien à la Direction de la recherche et de l'édition de BAnQ.

Julie Roy est archiviste à Bibliothèque et Archives Canada.



Les archives d'hier et de demain

Jusqu'au 30 juin 2008

Centre d'archives de Québec, salle Pierre-Georges-Roy

L'exposition *Les archives d'hier et de demain* met en valeur des documents d'archives de diverses époques agrémentés de quelques objets de la collection d'archéologie du ministère de la Culture et des Communications. Elle s'articule autour de trois grandes thématiques : l'histoire de l'archivistique, l'histoire, la mission, les mandats et le développement des Archives nationales du Québec et, finalement, les défis de l'archivistique contemporaine.

Graphzines et autres publications d'artistes

Du 20 février au 10 août 2007

Centre de conservation, hall d'entrée

Conçus par des créateurs québécois – photographes, bédéistes, designers, infographistes ou illustrateurs –, les graphzines et autres publications d'artistes présentés dans cette exposition dévoilent quelques-uns des grands courants actuels du domaine du livre d'artiste. Ces ouvrages résolument visuels pastichent des éléments empruntés au récit, à l'inventaire, à l'ouvrage scientifique et au catalogue, et portent un regard tantôt humoristique, tantôt critique sur la société d'aujourd'hui. Les œuvres exposées illustrent la richesse du volet contemporain de la collection de 3000 livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Production : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Commissaire : Sylvie Alix, spécialiste du livre d'artiste, Direction de la recherche et de l'édition de BAnQ

Sylvie Alix est l'auteure de plusieurs publications portant sur le livre d'artiste. Elle a aussi signé de nombreuses expositions organisées dans différentes institutions canadiennes qui exploraient la thématique du livre d'artiste.



EXPOSITIONS

Grande Bibliothèque

475, boulevard De Maisonneuve Est, à Montréal
Expositions accessibles du mardi au vendredi, de 10 h à 22 h, et la fin de semaine, de 10 h à 17 h.

Information : 514 873-1100

Centre de conservation

2275, rue Holt, à Montréal
Exposition accessible du mardi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Information : 514 873-1100

Centres d'archives

Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (Rouyn-Noranda), Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Rimouski), Côte-Nord (Sept-Îles), Estrie (Sherbrooke), Mauricie et Centre-du-Québec (Trois-Rivières), Montréal, Outaouais (Gatineau), Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean (Saguenay)

Coordonnées complètes à

www.banq.qc.ca

L'évolution du sport en Outaouais, 1870-1970

Jusqu'au 17 septembre 2007

Centre d'archives de l'Outaouais

Le sport a toujours fait partie de la vie des communautés. Cette exposition raconte son histoire et son évolution en Outaouais. Elle met en scène des sports méconnus ou simplement disparus : crosse, balle au mur et baseball aquatique. Elle retrace également l'origine de disciplines sportives incontournables ou qui connaissent un regain de popularité, et ce, pour la plus grande joie des sportifs : hockey, baseball, ski, raquette, curling et golf. À travers les textes, les archives et les artéfacts, on prendra connaissance de l'influence qu'ont exercée les immigrants, les collèges, le patronat et le milieu ouvrier sur la diversification et la démocratisation de la pratique sportive.

Production : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre régional d'archives de l'Outaouais et Ville de Gatineau, en collaboration avec l'Association athlétique et sociale Hull Volant



Romance nocturne

À LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE

par CLAUDE BRISEBOIS, conceptrice de l'événement
Livres etcetera

La Grande Bibliothèque accueillera en mars une deuxième Nuit blanche. Bercés par le temps et les éléments, auteurs, conteurs, comédiens, danseurs, musiciens et acrobates charmeront le public lors de cette nuit envoûtante qui gardera tous les sens en éveil.

Dans le cadre de la Nuit blanche, un événement du festival Montréal en lumière, l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et Livres etcetera présentent *Romance nocturne à la Grande Bibliothèque*, dès 21 h le samedi 3 mars, et ce, jusqu'à 4 h 30, le dimanche 4 mars.

Aménagée au Café des lettres, qui compte une cinquantaine de places, la Petite scène des beaux parleurs sera la tribune des conteurs. Ceux-ci se succéderont au fil de la nuit pour transporter les spectateurs dans des mondes extraordinaires habités de légendes mythiques et de contes populaires. Des confins des terres glacées du Grand Nord jusqu'aux grands espaces désertiques de l'Afrique, ils nous feront voyager en mots et en musique.

La Grande scène des romances, située dans l'Auditorium (300 places), mettra en valeur le roman et la poésie. Le public est convié à partager toute une gamme d'émotions, à travers des moments d'intimité, de grands frissons, de joie intense et de chaleur torride. Les textes d'auteurs comme Guillaume Vigneault, Stéphane Bourguignon, Gaston Miron, François Dompierre, Dany Laferrière, Jean-Jacques Pelletier, Marie-Sissi Labrèche, Robert Lalonde, Félix Leclerc et bien d'autres seront livrés par des comédiens et artistes de talent. Les amateurs de poésie, de fiesta tropicale ou encore de littérature érotique vivront un pur moment de bonheur en venant assister à cette *Romance nocturne à la Grande Bibliothèque*.

Romance
nocturne
à la Grande Bibliothèque

Hydro
Québec
présente

NUIT
BLANCHE
À MONTRÉAL

4^e ÉDITION

Place aux **mots** et aux auteurs sur la scène !

par LINE PETITCLERC, chargée de projet pour les spectacles littéraires et conférences,
Direction de la programmation

Plusieurs spectacles littéraires et mises en lecture seront présentés à la Grande Bibliothèque au cours des prochains mois, mettant les mots et les auteurs à l'honneur. En voici un aperçu.

Pour célébrer la Journée de la Femme, le 8 mars, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) présentera une lecture-spectacle intitulée *Les mots pour dire Marie*, en hommage à Marie Cardinal. Auteure, professeure de philosophie, traductrice, journaliste, essayiste, comédienne à ses heures, Marie Cardinal (1929-2001) a écrit de nombreux romans à succès (*Écoutez la mer*, *La clé sur la porte*, *Une vie pour deux*, *Cet été-là*, *Les grands désordres*, *Amour... amours* et, bien sûr, *Les mots pour le dire*). Cette lecture à trois voix rappellera la femme exceptionnelle qu'a été Marie Cardinal, dans toute sa force et sa fragilité. La mise en lecture est de Sophie Faucher, qui sera accompagnée sur scène par Marie Brassard et Sophie Clément ainsi que par la chanteuse Sylva Balassanian.

Le jeudi 5 avril sera présenté *Hommage à nos poètes : Rina Lasnier et Jean-Guy Pilon*, produit par BAnQ en collaboration avec l'Académie des lettres du Québec. Cette lecture-spectacle, mise en scène par Martin Faucher, fera revivre les mots de la grande poète québécoise Rina Lasnier (1915-1997). Figure marquante de la poésie québécoise du ^{xx}e siècle, Rina Lasnier a touché le cœur de ses lecteurs par une poésie empreinte de spiritualité et d'intensité, de mysticisme et d'amour. Un hommage sera aussi rendu à Jean-Guy Pilon, poète de l'espoir dont les écrits sont un vrai hymne à la vie et à la lumière. Un coup de chapeau sera aussi offert à une jeune poète de la relève, Martine Audet.

Le jeudi 26 avril, BAnQ et la compagnie de production « et Jules à mes côtés... » proposeront le spectacle littéraire *J'ai commencé mon éternité*, qui aborde le délicat sujet de la maladie d'Alzheimer et qui met en lumière le rôle des proches de la personne atteinte. Conçu à partir de deux récits bouleversants d'Édith Fournier (qu'on a pu voir notamment dans le documentaire *Édith et Michel* de Jocelyne Clarke), le spectacle met en scène les excellentes comédiennes Françoise Faucher et Louise Laparé. La mise en lecture est signée Marie-Louise Leblanc.

Appel à communications

par SOPHIE MONTREUIL, agente de recherche,
Direction de la recherche et de l'édition

À moins d'un an de l'ouverture des festivités, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) se prépare activement à commémorer le 400^e anniversaire de la présence française en Amérique, en corrélation avec l'événement Québec 1608-2008. Entre autres activités et événements, l'institution organise un **colloque scientifique d'envergure internationale** intitulé *Passeurs d'histoire(s). Figures des relations France-Québec en histoire du livre*. Au nom de ses deux principaux partenaires, la Bibliothèque nationale de France et le Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec de l'Université de Sherbrooke, BAnQ invite les professeurs, étudiants et chercheurs intéressés par le sujet à soumettre une proposition de communication d'ici au 1^{er} mai 2007.

Les communications devront analyser le rôle de « passeur culturel » joué par les figures connues et moins connues de l'histoire du livre et des relations

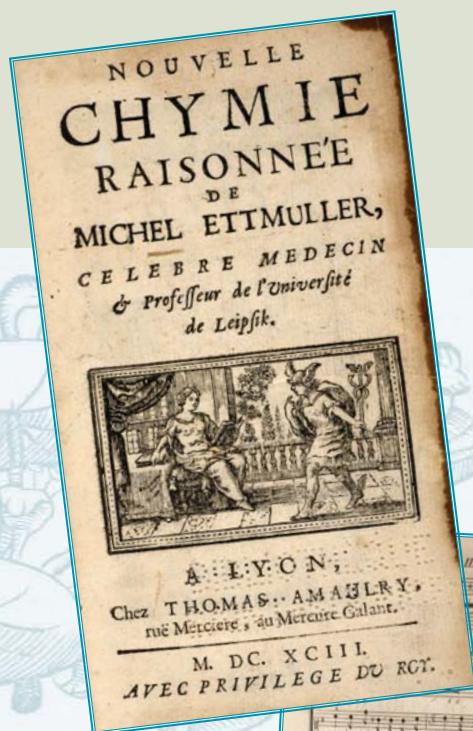
France-Québec. Ces personnes pourront s'être illustrées dans divers secteurs, notamment la production et la diffusion du livre, la critique, l'enseignement et la recherche. L'objectif du colloque consiste à montrer comment ces « hommes et femmes du livre » ont contribué au développement des relations France-Québec en œuvrant au sein d'institutions, d'associations et d'entreprises liées au domaine du livre ou encore en mettant à profit les réseaux formels ou informels qu'ils ont été appelés à créer dans l'exercice de leurs fonctions.

De par son objet, le colloque *Passeurs d'histoire(s)* se veut résolument interdisciplinaire. Sont appelés à y participer aussi bien des historiens, des littéraires et des bibliothécaires que des historiens de l'art, des musicologues et des chercheurs rattachés à d'autres disciplines (traduction, sociologie, géographie, etc.).

Pour tout renseignement sur le colloque ou sur les modalités de soumission des propositions de communications, veuillez contacter **Sophie Montreuil au 514 873-1101, poste 3790**, ou à sophie.montreuil@banq.qc.ca.

Les trésors

de Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Ces livres ainsi qu'une cinquantaine d'autres ouvrages issus de la collection de livres anciens de BANQ font partie de l'exposition *La Bibliothèque de « Ces Messieurs », Le livre chez les Sulpiciens en Nouvelle-France* qui aura lieu au Centre d'archives de Montréal du 20 mars au 15 septembre 2007.

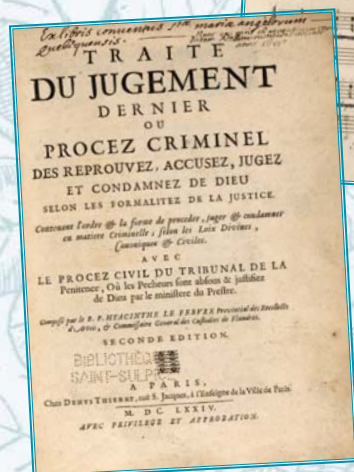


Image du haut : Michael Ettmüller (1644-1683), *Nouvelle chymie [sic] raisonnée*, Lyon, Thomas Amaulry, 1693. In-12. Basane d'époque.

Image du centre : Jean-Baptiste Lully (1632-1687), *Atys : tragédie, mise en musique par feu M. de Lully*, Seconde édition gravée par H. de Baussen, Paris, 1709. In-folio. Veau d'époque.

Image du bas : Père Hyacinthe Le Febvre, *Traité du jugement dernier, ou Procez criminel des réprouvez, accusez, jugez et condamnez de Dieu selon les formalitez de la justice*, Paris, Denys Thierry, 1674. In-4. Veau d'époque.

Image du fond : Henri-Louis Duhamel du Monceau (1700-1782), *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, Paris, H.L. Guérin & L.F. Delatour, 1755, 2 vol. In-4. Veau d'époque.